

ASSURANCES

Feu, Vie, Accidents

JOS.-C. HEBERT, N. P.
Représentant des meilleures
compagnies anglaises et
canadiennes.DEMANDEZ LES TAUX
Rue du Dépôt - Montmagny.

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY

ASSURANCES

Feu, Vie, Accidents

JOS.-C. HEBERT, N. P.
Représentant des meilleures
compagnies anglaises et
canadiennes.DEMANDEZ LES TAUX
Rue du Dépôt - Montmagny.

XXV — No. 43

Beauceville-Est — VENDREDI, 22 JUILLET, 1927.

L'EXEMPLAIRE : CINQ SOUS.

CHIFFRES ÉLOQUETS

Les statistiques provenant de certains rapports officiels sont très éloquentes.

En voici quelques-unes :

Pendant l'année terminée à la fin de mai 1927 nous avons acheté des marchandises de pays étrangers pour \$100,000,000 de plus que l'année précédente.

A ces mêmes pays nous avons vendu pour \$23,000,000 de moins pendant la même période.

Nos exportations au Royaume-Uni ont diminué de \$31,000,000.

Nos importations de la Grande-Bretagne ont subi une baisse de \$3,000,000.

Nos ventes totales dans l'Empire ont diminué de \$27,000,000.

Nos achats généraux dans l'Empire ont augmenté de \$10,000,000.

Les États-Unis ont vendu au Canada \$73,000,000 de plus qu'en 1926. Pendant ce temps nos ventes chez les Américains n'augmentaient que de \$700,000.

De tels chiffres se passent de commentaires. Il suffit de les voir pour constater que le marché canadien perd continuellement de ses avantages pour l'industrie domestique, pour l'agriculture du pays et ce sont les étrangers qui en retirent les plus gros bénéfices.

Personne ne peut le nier sérieusement, nous achetons beaucoup trop à l'étranger. Les statistiques fédérales à ce sujet sont d'une grande éloquence.

SAINT-ALEXANDRE

Les 4 et 5 juillet, toute la paroisse était en liesse. Partout on ne voyait que drapeaux et pavillons. L'église avait revêtu toutes ses plus belles parures, c'est qu'on faisait les noces d'argent sacerdotale de notre digné et dévoué pasteur en la personne de M. l'abbé Esdras Castonguay. Le matin du 4 juillet il y eut messe d'actions de grâces à neuf heures. Tous les paroissiens se sont fait un devoir de venir en aussi grand nombre assister à ces cérémonies toujours si imposantes. Un grand nombre de prêtres, amis et confrères prirent place au choeur. Les autres parents et amis de M. le curé se placèrent au bas choeur. M. l'abbé E. Castonguay officiait lui-même ayant comme diacre son frère, M. l'abbé A. Castonguay et M. l'abbé O. Guilmont comme sous diacre. A l'orgue, un magnifique programme fut exécuté. Avant la messe bénédiction à Jambal. Choeur, Messe en la de "Concone". Offertoire: Quid retribuam de "Lambillotte". Dernier Evangile: Célébrons le Seigneur. Te Deum. Après la messe: Cantique "La Vocation" chanté par M. P. E. Boucher et Mlle Lucienne Vézina. Le succès remporté fit honneur au chœur et à l'organiste M. P. E. Boucher. Les principaux solistes étaient: MM. Eluid Gervais, Grégoire Pelletier, Frs Dumont, Emile Dumais, Arthur Laforest, Alex. Aubut.

Le sermon de circonstance fut donné par le R. Père Castonguay, O. M. I. neveu du jubilaire, prenant pour texte: "Sic nos existimant homo ut milites Christi et dispensatores mysteriorum Dei". "Que l'homme nous regarde comme les ministres de J. Christ et les dispensateurs des mystères de Dieu." Il rappela la dignité incomparable du prêtre, montra les innombrables bienfaits reçus par son entourage. Le prédicateur sut présenter ces deux pensées en termes émus. Après la messe, M. Jules Bélanger, maire de la paroisse fit lecture d'adresse et présentation de cadeaux, un calice en argent doré valeur \$175, offert par les paroissiens, une étole, richement peinte, donnée par les dames de Ste-Anne, des burettes pour les enfants de Marie. M. le curé remercia en termes émus.

Extraits de l'adresse.

Veuillez croire, M. le curé que c'est pour nous un véritable bonheur de venir exprimer notre reconnaissance pour le bien que vous nous avez procuré pendant dix années, six ans comme vicaire et quatre comme curé.

Votre dévotion envers la Ste-Vierge vous a poussé à élever une magnifique statue de Lourdes qui fait l'orgueil de notre beau cimetière paroissial dont nous pourrions consacrer un monument du S. Coeur qui contribuera aussi à embellir notre beau village, et surtout à augmenter notre amour envers le Divin Coeur de Jésus. Sans doute, il vous a fallu faire des sacrifices pour mener à bonne fin ces quelques travaux mais ces sacrifices, nous les avons fait de bon cœur, nous les savons partagés par celui dont les paroles et les exemples avaient appris à goûter les joies si pures de ceux qui donnent pour Dieu. Merci donc, M. le Curé pour tout le bien, que vous avez fait, parmi nous et que vous continuerez à faire encore longtemps, nous l'espérons. Nous prions Dieu de vous répondre sur vos et sur nos bédécisions les plus précieuses et de conserver encore longtemps à notre affection un aussi bon Père.

Réponse de M. le Curé Castonguay.

Chers Paroissiens, Cette fête je ne la désirais pas; j'ai cédé à la tentation des organisateurs parce que ce que l'on veut fêter en moi c'est le prêtre. Vous êtes attachés à votre prêtre et vous avez raison car ce prêtre est votre meilleur ami. Puis il fait mention des anciens curés et

rappelle ce qu'il faut de sacrifices pour fonder une paroisse. "Il ne me reste qu'à continuer leurs oeuvres et leurs dévouements l'adresse que vous me présentez sera mon programme à suivre." Les bons sentiments envers le prêtre, vous honorent. Ils supplantent l'élevation de l'esprit et la délicatesse du cœur. Il est une douleur bien amère pour le prêtre, c'est d'être méconnu et réduit au rôle de fonctionnaire. Mais pour vous voyez dans le prêtre, un représentant de Dieu, muni du pouvoir de prêcher, d'absoudre et de consacrer. Lorsqu'un jeune homme se prosternait sur le pavé du temple et jure de n'avoir jamais d'amour que pour Dieu, on se demande s'il ne regrettera pas son généreux sacrifice. Mais non il ne le regrettera pas, il attend de Dieu des compensations, et la terre lui en offre de semblables à celles que vous me donnez aujourd'hui. Vous avez voulu produire des actes qui, plus que des paroles, disent votre attachement. Merci de ce magnifique cadeau qui me rappelle la douce obligation que j'ai de prier tous les jours pour vous.

BANQUET

Le midi les membres du Clergé, les invités de M. le curé le maire de la paroisse et les marguilliers avec leurs femmes se réunissaient au couvent pour le banquet. La salle était décorée avec art et le service par les demoiselles institutrices de la paroisse. Voici les noms de ceux qui ont su réhausser l'éclat de cette fête par leur présence. M. le Chanoine W. Lebon, supérieur du Collège Ste-Anne de la Pocatière. MM. les abbés Auguste Castonguay, curé de St-Agapit frère du jubilaire, Guilmont et Voyer confrères du jubilaire, Pelletier curé de Notre Dame du Portage, Levasseur de St-Antoine, Fleury de St-André, Gervais, Prêtre des études collège Ste-Anne Laforest curé de St-Joseph, Michaud aumônier du Lac Edouard, Dumont, vicaire St-Pacôme, le R. Père Castonguay, O. M. I. neveu du jubilaire, l'abbé N. Dumont vicaire à Ste-Emilie, Ouellet professeur collège Ste-Anne, Bélanger et Pelletier, seminaristes de cette paroisse, MM. et Mmes Magi Castonguay, David Castonguay de St-Louis, Alph Castonguay de New Bedford Mass, tous les trois frères du jubilaire. Mme A. Castonguay, d'Edmundston, Lamontagne de New Bedford, Noel Gagnon de Ste-Louis, neveux et nièces du jubilaire. Après le dessert M. Auguste Castonguay prit la parole: "Vous aimez votre pasteur, dit-il, et vous avez raison."

Lui aussi vous aime. En parant de Ste-Alexandre après son premier vicaire, il y avait laissé une partie de son cœur." Puis il exprime ses meilleurs vœux de bonheur au jubilaire et félicite les paroissiens de cette belle fête. Allocation de M. le chanoine Lebon. Maintenant que la paroisse et la famille ont parlé, c'est au collège de le faire, confrère de M. Castonguay, nous avons marché la main dans la main, au collège, au séminaire, et même en vacances. Lorsque le collège est passé par l'épreuve, j'ai pu apprécier une fois de plus sa générosité et ses précieuses sympathies. Puis il félicite les organisateurs, loue le choix des pièces de théâtre et celui de la messe ainsi que leur exécution.

Réponse de M. Curé Castonguay.

"Vous me trouvez surpris et ravi à la fois d'être l'objet de si hautes attentions. Mais loin de moi, la pensée que ce concours de sympathie s'adresse à mon humble personne. Votre but a été un but de bienveillance et de charité; vous êtes venus m'aider à remercier Dieu des grâces nombreuses qu'il m'a accordées. A présent, après avoir, à la sainte messe, rempli mes devoirs de reconnaissance envers Dieu il m'en reste d'autres dont

je dois m'acquitter. Merci à M. le Supérieur du collège de Ste-Anne d'être venu rehausser cette fête. Merci à mes aimables confrères. Merci au Père Castonguay de ses paroles si belles. Cependant, je ne veux voir dans son éloge que celui du prêtre, et l'application qu'il en a faite me paraît partielle. M. le maire a fait le bilan des oeuvres de son curé, il a été charitable. Nous avons travaillé ensemble et Dieu a béni nos efforts mutuels. Merci à tous les paroissiens, le cadeau a été royal. Merci à M. le vicaire dont le dévouement n'a d'égal que l'humilité car le bien ne fait pas de bruit et le bruit ne fait pas de bien. Merci à tous les enfants de Ste-Alexandre je serai toujours heureux de les recevoir. Venez et venez souvent. Merci à mes parents partis même des E. Unis pour assister à cette fête. Merci aux organisateurs et organisatrices. En retour, je ferai monter vers le Ciel une prière plus ardente pour compenser ce que vous venez de faire.

L'organisation fut conduite par M. l'abbé Richard vicaire, secondé par des personnes dévouées, il s'occupa de réunir tout ce qui pouvait contribuer au succès de cette fête. Mlle Joséphine Michaud exerça elle-même deux pièces de théâtre, pendant que Mme P. Emile Boucher, organisatrice préparait avec ses chœurs la magnifique messe de Concone en fa.

Les dames religieuses s'occupèrent du banquet. Un groupe de dames s'occupa de la mise des tables et de décoration de la salle du banquet. Enfin M. Nadeau sacristain mit tout en oeuvre pour embellir le temple divin.

Programme de la soirée dramatique et musicale.

- 1.— Les Fauvettes. Duo Arth Dhaenens. par Mme E. Dumais et M. G. Vézina.
- 2.— La filleule de Blancheflor 1 acte.
- 3.— La croix du chemin G. Goublier chanté par Mme J. B. Guérette.
- 4.— La filleule de Blancheflor 2 acte.
- 5.— Carnaval de Venise. Choeur des actrices. Solo Mme P. E. Boucher et Mlle L. Vézina.
- 6.— Duo Qui vive. W. Garz Mme P. E. Boucher et Mlle E. Dumais.
- 7.— L'Hôtelier du lapin Sauté, 1 acte.
- 8.— Vengeance du prêtre, Mgr de Ségur Déclamation. Mme E. Dumais.
- 9.— L'hôtelier du lapin Sauté 2 acte.
- 10.— Duo marche Adam Gelbel, par Mlle J. Bélanger et M. Guérette.
- 11.— L'hôtelier du lapin Sauté, 3 acte.
- 12.— O CANADA!

PERSONNAGES.

La comtesse Guilbourg, épouse de Guillaume, Seigneur d'Orange, Mlle A. Dumais.

Blancheflor, sa fille, Mlle Dumais.

Gallienne musulmane baptisée M. dame J. B. Soucy.

La Sorcière, vieille musulmane, Mlle J. Michaud.

Jacqueline, Mlle L. Vézina.

Nicole, Mlle J. Bélanger.

Deux suivantes: Mlles M. A. Bérubé et M. Guérette.

Un ange, Mlle A. Vaillancourt.

Trois nobles dames d'Orange: Mlle L. Lavoie, Mmes J. B. Guérette, P. E. Boucher.

La scène se passe vers l'an 850.

Personnages de l'Hôtelier du lapin Sauté" Folie en trois actes par Ch. LeRoy Villars.

Dame Topinambour, hôtelière, Ma dame P. E. Boucher.

Petites servantes: Giffolée Mlles A. Vaillancourt, Muscadelle, Mlle J. Bélanger, Vinaigrette, Mlle L. Lavoie, Montardine, Mlle L. Vézina.

Milady Episcott Mme J. B. Guérette.

See filles Clara Mlle A. Dumais, Barbara, M. Guérette.

Victoria, Mlle M. A. Bérubé.

Mère la Piquette, Ex-cantinière, Mlle J. B. Soucy.

La scène se passe en Normandie. Dans l'après midi du 3 juillet, il y eut répétition pour les enfants et les 4 et 5 juillet au soir il y eut salle comble. Les succès obtenus font honneur aux dames et demoiselles ainsi qu'à leur directrice Mlle J. Michaud.

En somme la température nous a favorisé puis on se sépara à regret, emportant chacun dans son cœur un souvenir de ces réunions, et souhaitons de revenir fêter les noces d'Or. "Ad Multos Annos!"

Je ne pouvais plus vivre à cause de l'Asthme écrit un homme qui après des années de souffrances a trouvé le soulagement complet dans le remède pour l'Asthme du Dr Kellogg. Maintenant il comprend combien ses souffrances ont été inutiles. Ce remède sans égal soulage certainement tous ceux qui sont affligés de l'Asthme. Aspire comme une fumée ou à vapeur, il apporte le secours depuis si longtemps désiré. Chaque marchand l'a en mains ou peut se le procurer de son fournisseur.

SAINT-AUBERT

Le 11 juillet a été béni en l'église de St-Aubert le mariage de Mlle Berthe Cloutier avec M. Rosario Picard. La mariée était accompagnée de son père et M. Fabien Picard servait de témoin à son fils. Ils sont actuellement en voyage de noces à Montréal. Nos meilleurs vœux de bonheur.

Mme Lucie Robichaud épouse de M. Francis Chouinard à l'âge de 92 ans.

Mme Jos Fournier née M. Ange Fortin à l'âge de 23 ans.

Mme Ernest Laforce de Montréal, chez sa sœur Mme O. Dubé.

M. Joseph Marier et sa famille de Westbrook M. et Mme T. Bernier du Cap St-Ignace, Mlle Imelda Michaud, de l'Isle Verte, M. et Mlle Laflamme de Québec, M. et Mme A. Caron des E. Unis chez M. Emile Boucher.

M. Frs Duval et sa famille chez M. Damase Deschênes.

M. et Mme Baril d'Archambault chez M. Alexis Blais.

M. et Mme Raoul Tremblay, sont allés se fixer au lac Blanchette.

M. et Mme Félix Bélanger, M. Jos. Bélanger, Mme Frs Deschênes et M. le Dr Bélanger sont en promenade à Harlaka.

M. et Mme Emilio Blais, M. Em. Boucher et M. Y. Bélanger étaient de passage à Québec dernièrement.

M. Frs Grondin dont la maison à été incendiée dernièrement a acheté la propriété de M. Victor Bernier et ce dernier celle de M. Eddie Dubé, qui doit nous quitter pour aller demeurer aux E. Unis.

M. Jos Beaulieu, est de retour chez lui après une quinzaine passée à l'hôpital Ste-Anne où il a subi une opération. Nous formons des vœux pour sa prompte et parfaite guérison.

ST-ROCH DES AULNAIES

Le 8 juillet, est décédée après une longue maladie, Dame Willie Picard, née Arcilla Chouinard. Son service et sa sépulture ont eu lieu le 11 au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

Le 17, Dame Alice Francoeur âgée de 62 ans épouse de M. Arth. Deschênes, sec. ses funérailles eurent lieu le 20, dans notre église parée des plus riches tentures de deuil. Aux familles en deuil nous réitérons nos plus sincères sympathies.

Lo saison d'été ramène des promeneurs parents ou amis parmi nous. M. le Dr Chabot et ses demoiselles à leur villa d'été. La famille Chs Du-mas de Québec, M. et Mme Léger Lemire, M. et Mme Daignault, de Lawrence, chez M. Art. Ancill, M. et Mme Josephat Marier et leurs enfants Roland, René, Léo, Georges et Blanche de Westbrook, chez M. A. D. Marier et autres parents, M. et Mme Nap. Guilmont de Lévis, chez M. A. Marier, M. et Mme Am. Caron, de Lowell, chez M. T. Caron et autres parents, M. et Mme Jos. Pelletier, Dr Pelletier de Williamstown, en voyage de noces chez leur père M. A. Pelletier, Mme Majorique L'Etouffe des E. Unis chez Mme George Marier etc.

Mlle Edith Marier est revenue d'une promenade à Québec Lévis et St-Aubert.

Mme Ad. Marier a passé une huitaine à Ste-Perpette chez ses parents.

Mlle Thérèse Ouellet, de St-Jean Port Joli, est retournée chez ses parents après avoir passé quelques jours chez sa sœur Mme Alp Giasson.

M. et Mme Pierre Lord de St-Damase étaient chez M. Edm. Marier le 19.

M. et Mme Alp. Giasson, annoncent à leurs parents et amis le naissances d'une fille baptisée le 10 sous les prénoms de Marie Lucille, Jeannine. Parrain et marraine M. et Mme E. Leclerc de St-Jean Port-Joli, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Jos. Létourneau sont revenus de leur voyage de noces.

Dimanche dernier avait lieu dans l'église de M. Arsène Marier, une jolte fête au sucre organisée par MM. Aimé Marier et J. B. Gagnon, la température sembla se joindre à nous pour rendre la fête plus belle. Le décor naturel des bois, était magnifique! Les invités en grand nombre dégustèrent la bonne terre et du sucre d'érable exquis. L'après midi fut des plus agréables. L'air retentissait des cris et des chants joyeux enfin

SAINT-MARGUERITE

Au milieu de la belle saison, et alors que la gaieté règne un peu partout, la mort vient de faire une victime parmi nous dans la personne de M. Léo DeBlois fils bien-aimé de M. Isidore DeBlois cultivateur de cet te paroisse.

Malgré son jeune âge puisqu'il n'était qu'à seize ans une maladie subite l'a enlevé à sa famille dans l'espace de quelques heures et comme il faut toujours être prêt à paraître devant son Juge.

Etant décédé dimanche matin, le 3 juillet ses funérailles eurent lieu jeudi le 7 au milieu de beaucoup de parents et d'amis.

Conduisait le convoi funèbre M. A. Bilodeau et la croix était portée par M. Jos. Marcoux. Portaient le corps MM. Aimé et M. Louis Pouliot, Chs Provost et Jos. Lehoullier, tous amis du jeune défunt.

Suivaient le cortège, son père et sa belle-mère M. et Mme Isidore DeBlois, ses sœurs Mme H. Gagné de Ste-Hélène, Mlle Berthe DeBlois, son demi-frère P. Emile DeBlois, Maurice et Marie Louise St-Laurent enfants de Mme DeBlois plusieurs oncles et tantes, cousins et cousines etc, etc. A cette famille en deuil nous offrons nos sympathies pour cette cruelle épreuve.

La semaine dernière a eu lieu les pleurs exercices des Quarante-Heures. Nos jeunes ecclésiastiques se sont bien dévoués pour faire les dévotions d'usage et ont contribué ainsi à réhausser la piété des adorateurs de Jésus Hostie. Les curés voisins ont été très généreux pour prêter leur concours à notre curé et vicaire.

Mardi le 29 juin, M. Joseph P. Parent fils de Mme Pierre Gosselin a uni sa destinée à Mlle Maria St-Hilaire fille de M. A. St-Hilaire de cet te paroisse.

A la même messe M. Lorenzo Gosselin fils de M. et Mme P. Gosselin épousait Mlle Adrienne Lecours fille de M. et Mme R. Lecours.

Jeudi le 30 M. Alfred Roy, fils de M. Georges Roy avec Mlle Diana St-Hilaire fille de M. P. St-Hilaire.

Mardi le 3 juillet, M. Joseph Gagné, de St-Hélène conduisait à l'autel Mlle Yvonne Bolduc fille de M. Jos. Bolduc.

A tous ces jeunes époux nous offrons de bons souhaits de bonheur.

Notre vicaire M. l'abbé P. Ouvrard est partie en vacances dans sa famille pour une quinzaine.

M. l'abbé H. Arcand est au presbytère pour ses vacances.

M. l'abbé Ad. Gagnon curé de St-Gilbert, est en promenade chez ses frères MM. Alphonse et J. B. Gagnon.

CABANO, QUÉ.

Nous avons eu une très belle course de chevaux sur la piste de MM. Eugène Pelletier et Alphonse Couturier. Plusieurs classes ont concouru et ont donné une belle attraction. Il est regrettable que ces courses ne se fassent pas plus souvent, car elles nous amènent un grand nombre d'étrangers des paroisses environnantes. Nous espérons qu'à l'avenir cette attraction deviendra plus en vogue.

Nos sincères félicitations aux organisateurs de ce sport.

Nous avons eu l'avantage de voir dérouler sur l'écran la reproduction du Congrès Eucharistique de Chicago. Cette vue a été très appréciée et nous garderons un bon souvenir de cette scène.

La moins cher de toutes les huiles Considérant les qualités de l'huile Electrique du Dr Thomas, c'est la moins cher de toutes les pharmacies du Canada, d'un littoral à l'autre et tous les marchands de la campagne la vendent. Ainsi pouvant se la procurer si facilement à un prix modéré, personne ne devrait s'empêcher.

tous se séparèrent joyeux et contents des quelques heures passées ensembles. Étaient à la fête: MM. et Mmes Edm. et Ars. Marier, MM. et Mmes Paul Gagnon, Horace Gagnon, MM. Emile Barr, J. St-Pierre, Alph. Giasson, Jos Gagnon, Mme G. Marier Mlles DeLima Gagnon, Jeannette et Irma St-Pierre, Arth. Giasson, Rose et Lucia Gagnon, Edith, Albina, Fern Lucie Anna, Germaine, Marthe, Alice Gemma Marier, A. Marie et Marg. Marier, Aline Gagnon, Anita et Corinne Dion, MM. Aimé, Emile Chs Eug. Benoit Marier M. Jos et J. Bapt. Gagnon, Nap. Gagnon, Nérée Charrois, P. E. Pelletier, A. Gagnon, Roland et J. B. Dion et autres. Nos remerciements et félicitations aux organisateurs.

SAINT-EUPHÉMIE

Va et vient

M. Joseph Therrien, de Nashua, E. U., est en visite dans notre paroisse chez des parents et amis.

Mme Nap. Kironac de Waterbury, est dans notre paroisse pour quelque temps, chez des parents.

MM. Sévère Ricard et Adolphe Blais sont allés à Saint-Paul, le 11, par affaires.

M. et Mme Joseph Therrien, de Nashua ainsi que M. Mme N. Therrien et Mme Vve William Bouffard, sont allés à Sainte-Anne de Beauré, la semaine dernière. Ils ont fait le trajet en automobile.

Baptême

M. et Mme Mathias Therrien font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé le 17, sous les prénoms de Joseph, Désiré, Antoine. Parrain et marraine: M. et Mme Narcisse Mecteau, oncle et tante de l'enfant. Nos félicitations.

A la douce mémoire de Mme Eugénie Pelchat, née Eloïse Morisset "Dieu me l'avait donnée, il me l'a ôtée, que son saint nom soit béni". Il est triste de se séparer de ceux que l'on aime, mais nous nous reverrons au ciel, là-haut est le bonheur.

L'ange de la mort a aujourd'hui choisi sa victime en enlevant à l'effection d'un époux bien-aimé sa compagne chérie. La Providence a de ces mystérieux desseins que le cœur humain serait inhabile à vouloir pénétrer. Aussi, en transportant là-haut, l'âme de notre chère tante, la Grand Maitre a voulu, la séparant momentanément des affections terrestres, lui faire goûter les joies infiniment délectables de son beau Paradis. Femelle à la fois dévouée et pieuse, elle incarnait dans sa personne, les vertus grandes et nobles qui font le bonheur d'un foyer et qui la rendaient si heureuse au milieu des chers siens. Pour tous, elle avait un bon mot, aussi était-elle hautement considérée de tous ceux qui la connaissaient. Son existence fut si ferme sur ses multiples affections et le ciel radieux s'ouvrit pour recevoir sa belle âme purifiée par la souffrance et la faire jouir d'une félicité éternelle.

Autour d'elle, ses parents en pleurs... le prêtre qui lui parle du bon Dieu... se résigner, mourir. Oui, dit-elle mon Dieu, je vous offre ma vie. Je veux mourir pour vous voir toujours, toujours. Oui, époux chrétien qui avez la douleur de conduire au cimetière une épouse chère, allez chercher la force auprès de Celui qui souffrit sans se plaindre toutes les douleurs humaines.

En attendant que sonne l'heure bénie de l'éternel revoir, toujours la chère disparue sera auprès de ceux qui pleurent en priant, et elle veillera avec sollicitude sur vous qu'elle affectionnait tant ici-bas.

Une nièce.

SAINT-EUGÈNE

Va et vient

M. et Mme Phidime Langelier, ainsi que leurs fils, Antoine et Elisée, de Somersworth N. H., étaient chez M. Elisée Gamache la semaine dernière. Ils ont fait le trajet en auto.

M. Elisée Gamache est allé au Cap Saint-Ignace, chez son frère, M. V. nant Gamache.

Mlle Anoinette Bossé de Saint-Jean Port Joli, a passé quelques jours chez son oncle, M. Napoléon Richard, la semaine dernière.

Mme Joseph Ménard ainsi que Mlles Rosalida et Cécile Ménard, de l'Anse à Gilles, étaient parmi nous la semaine dernière.

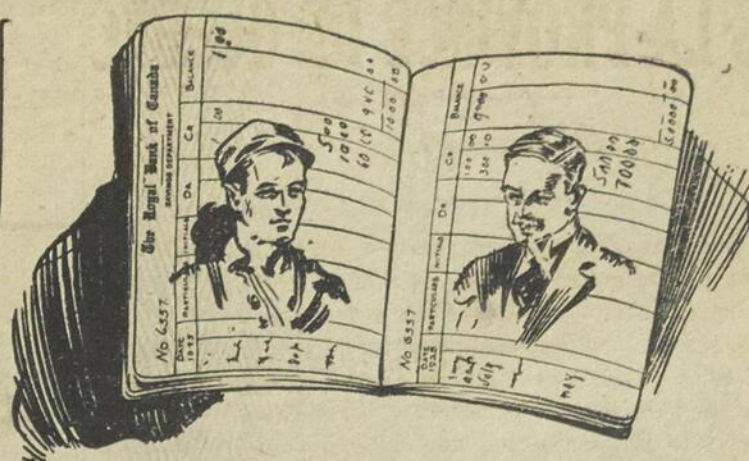
Quarante-Heures

Le 16 juillet, commençait dans notre paroisse les pleurs exercices des Quarante-Heures. A cette occasion, la paroisse entière a profité de ces jours pour s'approcher de la Table Sainte et faire de nombreuses visites au Saint-Sacrement.

Plusieurs prêtres des alentours ont prêté leur concours à cette occasion. Tous ont été heureux d'entendre prêcher le Révérend Père J. Bacon, O. P., directeur de l'Oeuvre du Noviciat des Dominicains à Saint-Hyacinthe. Priions beaucoup afin que ces paroles si éloquentes et si persuasives tombent sur les cœurs bien préparés et que tous en retirent le plus de mérites.

Pensée

Saint-Pierre montrait aux juifs le Calvaire encore fumant du Sang de Jésus-Christ. Nous montrons le St-Sacrement plein de vie et d'amour pour les hommes et nous le donnons à tous.



De l'Enveloppe de Paye au Cheque de Dividende

L'ARGENT mis de côté dans la jeunesse vaut deux fois les économies faites à quarante ans. Plus d'un homme, riche aujourd'hui, a droit à ses dividendes à cause des économies qu'il a réalisées sur son enveloppe de paye. Avec de l'énergie, vous pouvez faire la même chose.

Qui épargne à l'argent

La Banque Royale du Canada

Succursale Montmagny, Que. • L. Tetu, Gerant

Assurance de Garantie

Fidélité des Employés

"La Prévoyance" émet une Police de Garantie pour Gérants, Comptables, Caissiers, Secrétaires-Trésoriers, Etc.

FIDELITE DES EMPLOYES

"La Prévoyance" émet une police de Garantie pour Gérants, Comptables, Caissiers, Commis, Percepteurs salariés ou à commission, qui abolit la pratique équivoque et surannée de demander à ses amis de se porter caution, et qui assure le patron contre toute perte occasionnée par les détournements de fonds et vols par ses employés. "La Prévoyance" émet aussi des Polices de Garantie Collectives au profit des Sociétés de Bienfaisance ou Compagnies, couvrant tous leurs percepteurs ou agents.

Pour plus amples renseignements s'adresser à "La Prévoyance", 159 rue St-Jacques, Montréal, Tél. Main 4310-11-12-13.

J.-C. GAGNE, Directeur-Gérant.

JOS. C. HEBERT, N. P. Agent
MONTMAGNY, P. Q.

La Prévoyance

ASSURANCES

Lorsque le temps de renouveler vos assurances viendra demandez-vous si vous avez réellement une police qui vous assure et si c'est une compagnie solvable. Si vous êtes dans le doute, venez me voir, et si vous ne l'êtes pas, venez quand même chez un agent qui a plusieurs années de véritable expérience.

Je représente les meilleures Compagnies d'Assurances de l'Amérique: Assurances contre le Feu, les Accidents, les Maladies, les Bris de Vitres, Sur la Vie, Garanties de toutes sortes, Vols, Responsabilité Patronale (Assurance contre les Accidents du Travail), sur les Bouilloires (Chaudières à vapeur), sur les Attelages, sur la Responsabilité Publique, Garantie de contrats, Automobiles, etc.

JOS. C. HEBERT, Notaire

64, rue du Dépôt

MONTMAGNY, P. Q.

J. N. O.

Téléphone No. 73

LE PEUPLE

REDIGE EN COLLABORATION

Est imprimé à l'Éclair de Beauceville, et publié par la Compagnie du "Peuple", Montmagny, le vendredi de chaque semaine

IL FAUT QUE LE CHRIST RÈGNE
DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC

(Lettre ouverte à M. Alexandre Taschereau)

Il y a un peu plus d'un an, Sa Sainteté le pape Pie XI, heureusement régnant par la grâce de Dieu, faisait un appel pressant à tous les catholiques du monde entier pour que Jésus-Christ fut reconnu par tous comme leur Souverain Maître et le Roi universel.

Pourquoi cette mesure, pourquoi le Pape demande-t-il à tous les catholiques de l'Univers de reconnaître Jésus comme leur Souverain Maître et le Roi Universel, auquel ils doivent soumission, respect, vénération et amour?

La raison de cet appel, la voici : en ce moment plus qu'en tout autre temps, Satan, l'éternel ennemi du Christ, s'attaque à l'Eglise. Il veut sa destruction à cause des victoires multiples qu'Elle remporte sur lui dans toutes les parties du monde où de ses enfants travaillent à la faire connaître. C'est le désir de Dieu que le règne de son divin Fils Jésus s'étende partout jusque chez les peuples les plus barbares ou les plus ignorants des bienfaits de la civilisation chrétienne.

Satan ne veut pas qu'il en soit ainsi et pour mettre obstacle à la réalisation de ce projet tout divin, il se sert de ses enfants qu'on appelle chez nous les francs-maçons, les laïciseurs, les partisans de la neutralité scolaire, les modernistes, les socialistes, les communistes, etc...

Cependant, en dépit de toutes ces luttes acharnées et apparemment marquées du signe de la victoire, un jour viendra où le Christ Jésus régnera sur tous les peuples, c'est-à-dire sur l'univers entier, parce que d'abord c'est le vœu de Dieu qu'il en soit ainsi et, en second lieu, parce que c'est là seulement, dans le règne du Sacré-Cœur chez tous les peuples, que repose la vraie paix dont tous les hommes de tous les pays ont tant besoin de nos jours et pour l'obtention de laquelle ils dépensent tant d'énergie sans jamais l'obtenir malheureusement, parce qu'ils s'obstinent à croire qu'elle se trouve en dehors de Dieu même.

Donc, quoi que fassent les adversaires de l'Eglise pour l'empêcher d'atteindre son but qui est de conduire tous les hommes à Dieu, son divin fondateur Jésus sera proclamé vainqueur et il verra l'humanité entière se prosterner à ses pieds et le supplier de lui accorder la paix et le bonheur qu'aucune autorité civile, qu'aucune créature humaine ne peuvent vraiment leur donner.

Dans cette catholique province de Québec, que l'on dit avec raison l'endroit le plus religieux de l'univers, il ne faut pas que nos chefs — civils bien entendu — catholiques et pratiquants pour la plupart, se désintéressent de cette question, chère entre toutes au Pape, LA PROCLAMATION DU CHRIST JESUS ROI UNIVERSEL.

Je vous sais, Monsieur le Premier Ministre, très bien disposé à rendre justice aux trois millions de catholiques de cette province, dont je me fais le porte-parole, qui vous adressent la présente requête.

En acquiesçant au désir de tous les catholiques canadiens-français de cette province, voire même du Canada et des Etats-Unis, vous ne sauriez croire combien grande serait la joie faite par vous à vos compatriotes et de combien de grâces cette jeune race, à laquelle vous avez l'honneur d'appartenir, bonheur que vous avez maintes fois manifesté dans vos élogieux discours patriotiques, notamment celui que vous faisiez à Chicago lors du Congrès eucharistique qui eut lieu l'an dernier; de combien de grâces, disais-je, cette jeune race sera comblée.

A l'heure même où les ennemis de notre foi et de notre langue redoublent d'ardeur et d'audace pour nous contester le droit de pratiquer notre sainte religion et nous priver de cette belle langue, donc comme un baiser de mère, véhicule de nos sentiments de noblesse, de loyauté et de fierté patriotique; à l'heure même où une vague d'irrégulation, de paganisme et de jouissances défendues sur notre cher pays, sur notre bonne province de Québec; à l'heure même où le Credo qu'on veut nous imposer est un credo fait de luxure, de jouissances illégitimes et d'amour effréné de l'argent, il serait opportun, voire même nécessaire, que le Premier Ministre de cette catholique province de Québec consacrer au Sacré-Cœur sa province entière et tous ceux qui l'habitent et la gouvernent.

Moréno, le plus illustre de tous les hommes qu'ait connu le dix-neuvième siècle, a voulu que l'Équateur, dont il était le distingué président, fut consacré au Sacré-Cœur. Ce geste héroïque, cette noble attitude et toujours imitable par tous ceux qui pensent comme ce héros, futur saint honoré par tous les catholiques, lui a valu de mourir martyr, assassiné par les adversaires de la cause catholique dans l'Équateur comme dans toutes les autres parties du monde; les francs-maçons. Aujourd'hui, la population entière de cet Etat de l'Amérique du Sud a une grande confiance au Sacré-Cœur, et c'est le sang généreusement versé de Moréno qui a provoqué, qui a suscité et entretient encore cette dévotion au Sacré-Cœur chez ceux qui habitent l'Équateur.

C'est un besoin des temps actuels que le Christ règne sur tous les hommes, sur tous les gouvernements, chez tous les peuples. Sans le Christ comme Roi Universel, la vie ici-bas ne peut être que ce qu'elle est en ce moment: morne, terne, tandis que l'homme continuera à s'éloigner de son Dieu en se livrant avec ivresse à tous les dévergondages de la chair et en refusant de voir au delà de la vie présente la vie éternelle qui sera faite de bonheur ou de malheur, selon les mérites ou démérites acquis ici bas.

En consacrant votre province et votre race au Sacré-Cœur; en élevant devant le Parlement, à l'endroit considéré comme le mieux choisi pour y recevoir une statue du Sacré-Cœur, votre conduite, Monsieur le Premier Ministre, serait semblable à celle de Moréno et votre geste aussi héroïque, aussi noble que celui qu'accomplit le président de l'Équateur dont il fut question précédemment.

Mais, me direz-vous, il me faut soumettre ce projet éminemment recommandable à mon ministère et ceux qui le composent ne sont pas tous de notre foi.

C'est vrai, j'ai prévu cette objection. Je l'ai même résolue. A qui fera-t-on croire qu'un protestant, sincère bien entendu et non pas faustique, s'objectera à la réalisation de ce projet et cela sous le fallacieux prétexte qu'en favorisant ce projet, il donnera par le fait même son appui à une institution religieuse qui n'est pas des siennes.

Protestants et catholiques, tous, comme hommes, ont été rachetés par le sang de Jésus-Christ; protestants et catholiques, tous, comme hommes, ils sont sortis des mains de Dieu qui seul a le droit de transmettre la vie, parce qu'Il est le seul à la posséder et aussi parce qu'Il est seul à être Dieu.

Protestants et catholiques confessent un Dieu. Quel mal y aurait-il donc pour un protestant à favoriser l'établissement d'une statue au Sacré-Cœur devant les édifices du Parlement, alors qu'ils ont permis que des statues d'Henri VIII et d'Elizabeth fussent placées dans la cathédrale de Westminster, pour rappeler aux générations futures non pas les ignominies dont se sont rendus coupables ces tristes personnages,

mais pour leur rappeler leur existence, quelque triste qu'elle fut.

Au nom de mes compatriotes, M. le Premier Ministre, je vous demande donc de prendre en très sérieuse considération et le plus tôt possible cette suggestion que je viens de vous faire. Je puis affirmer que vous et vos collègues, après avoir reçu de l'épiscopat catholique et de tous vos compatriotes, de cette province ou non, les félicitations les plus sincères et la plus profonde reconnaissance, vous serez les premiers à vous réjouir de la réalisation de ce noble projet, qui consiste à élever un monument au Sacré-Cœur devant les édifices mêmes du gouvernement de Québec et de lui consacrer, vous le Premier Ministre de cette province, la jeune race canadienne-française et catholique qui attend beaucoup de vous et à laquelle vous ne sauriez rien refuser, ainsi que tous les membres de votre gouvernement.

Espérant, chr. Monsieur, que vous saurez répondre à l'appel que vient de faire à tous les peuples Sa Sainteté le Souverain Pontife à l'effet de reconnaître le Christ Jésus comme le Roi Universel, je me souscris

Votre humble serviteur,

PIERRE L'EXILE

CASAUULT

M. et Mme C. Noël de St-Jean Chrysostome étaient en visite chez M. Eugène Guilmette.

M. Frank Bilodeau, est parti pour aller à Québec, chez son cousin Capt. Alfred Lessard.

Mme Xavier Bouffard a été à Québec la semaine dernière chez des amis.

M. et Mme Od. Lynch se sont rendus à Montmagny chez leur fille Mme E. Jasson.

M. et Mme L. Chevalier ainsi que leur fils Gérard, de Québec sont venus rendre visite à M. G. Coulombe.

M. Robert Clavette qui a subi une opération à la gorge est maintenant en bonne voie de guérison.

Mlle Imelda Clavet, est partie pour une promenade à Lévis chez son oncle M. Joseph Mercier.

Mlle Jeanne Casault, est venue passer les vacances chez son père M. Charles Casault.

M. et Mme Onés. Bilodeau font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sur les prénoms de Marie, Rita, Géralda, Parrain et marraine: M. Ph. et Rosa Bouffard cousin et cousine de l'enfant. Porteuse Mme Octave Galz bois grand-mère de l'enfant.

M. Alph. Bouffard, de Québec était en visite dimanche chez son oncle M. Jos. Bouffard.

M. et Mme J. R. Garneau, ainsi que leurs enfants étaient en visite dimanche chez M. J. Bouffard.

M. Chs. Bouffard, de Montréal était dimanche chez son père, M. Jos. Bouffard.

Mlle Evelina Guilmette, de Québec, est chez son père M. T. Guilmette.

Mme Vve Nap. Giroux est allée, en promenade à St-Euphrasie chez ses parents.

Mlle Irène Coulombe est allée en promenade à Québec chez sa cousine Mme J. R. Garneau.

M. Arthur Coulombe de Québec, était dimanche dans sa famille.

Mlle Claire Bouffard est partie pour aller passer les vacances à Gaspé. Nous lui souhaitons bon voyage.

SAINT-MARCEL

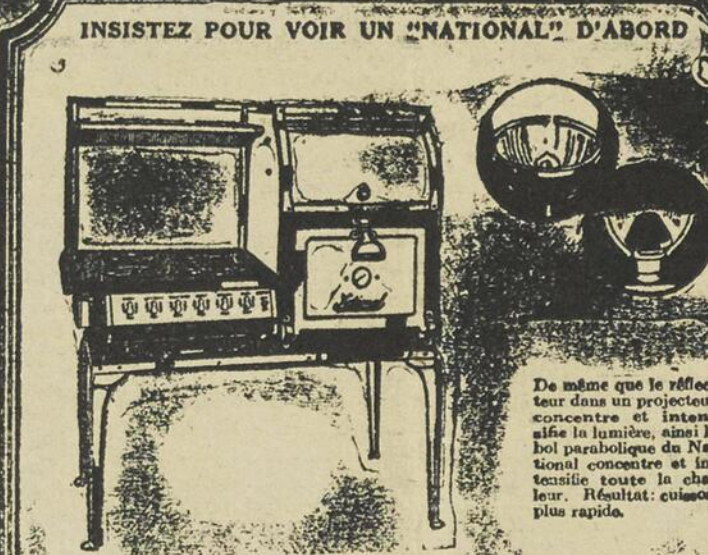
Mlle Simonne Pelletier étudiante au couvent de St-Gervais est revenue passer les vacances chez ses parents.

Deux religieuses du couvent de St-Damien étaient dans notre paroisse la semaine dernière dans le but de leurs œuvres.

Mlle Louise Pelletier, élève au pensionnat de St-Sylvestre est de retour dans sa famille.

M. et Mme André Poulin, et leurs enfants, de Québec, sont pour quel- que temps chez M. Ferd. Pelletier.

INSISTEZ POUR VOIR UN "NATIONAL" D'ABORD



De même que le réflecteur dans un projecteur concentre et intensifie la lumière, ainsi le bol parabolique du National concentre et intensifie toute la chaleur. Résultat: cuisines plus rapides.

Toutes les femmes -- sans exception devraient connaître ce détail de construction unique

L'élément calorifique en forme de cône

Cuit plus vite

Dure plus longtemps

Son adaptabilité

Sa propreté

Voyez ce fameux élément calorifique conique, à trois degrés de chaleur, un détail de construction exclusif qu'on ne trouve que dans les Poêles Électriques "National" — le seul type d'élément protégé qui ne gaspille pas de chaleur. Pour cuire ou bouillir, vous obtiendrez des résultats extrêmement rapides, parce que l'élément chauffant conique concentre et projette la chaleur.

Le "National" cuit plus vite que tout autre poêle électrique. Des épreuves attestent sa rapidité surprenante.

Le "National" dure plus longtemps, parce que les éléments qui reçoivent le choc des aliments qui renversent ne touchent pas l'élément chauffant conique.

Les grilles et les rails vous permettent de suspendre le dard maximum de chaleur sur tout ustensile, quelle que soit sa grandeur.

Les éléments qui déversent ne peuvent se loger dans le bol réfractaire en porcelaine blanche. Il suffit d'essayer avec un linge pour le leur imposer.

Aucun embarras avec un "National" quand un vaseau déverse. Les éléments liquides ou solides tombent au fond du bol parabolique sans toucher ou endommager l'élément chauffant.

Seul le "National" possède un grill de fer solide et qui n'accroche pas, pour recevoir les ustensiles, de sorte que ceux-ci ne peuvent toucher ou endommager l'élément chauffant.

National

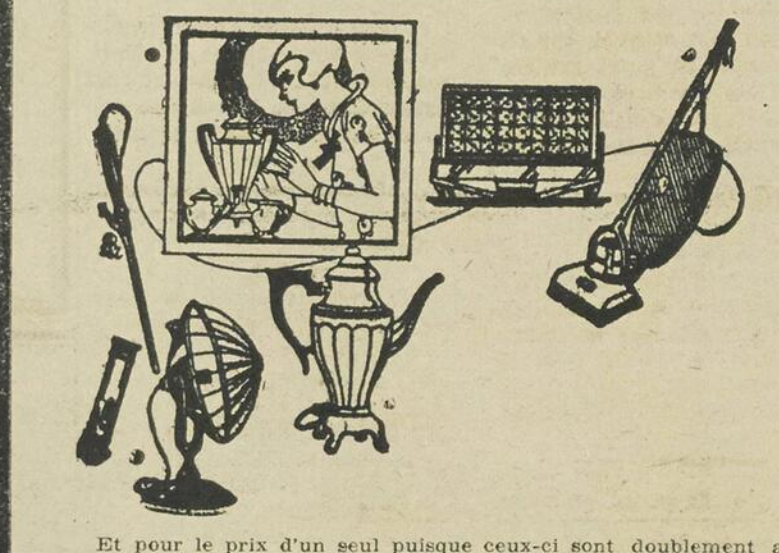
POELE ELECTRIQUE

The National Electric Heating Co. Limited

Toronto, Montréal, Winnipeg, Vancouver

Fabricants de Poêles, Chauffe-eaux, Fers, Réchauds, Etc.

UN CADEAU UTILE ET QUI PLAIRA



QUAND VOUS FAITES des CADEAUX ÉLECTRIQUES Vous faites deux Cadeaux dans un

Et pour le prix d'un seul puisque ceux-ci sont doublement appréciés des personnes qui les reçoivent. Ces cadeaux ne sont pas seulement de simples souvenirs mais bien des serviteurs fidèles et dévoués à leurs propriétaires.

Quand vous donnez une lampe portative, vous donnez en même temps une illumination parfaite — quand vous donnez une chauffe-eau, celle-ci à son tour donne sa chaleur confortable — quand vous donnez un fer à repasser vous éliminez les fatigues et les ennuis du foyer qui reçoit ce cadeau — quand vous donnez un coussin vous aidez en même temps à rendre une santé meilleure — quand vous donnez un percolateur, celui-ci produira du café plus délicieux — et il en est de même pour tous les autres appareils contenus dans la liste au bas de cette annonce.

Vous ne sauriez avoir de meilleure inspiration que celle de rendre le prochain Noël un Noël électrique, en faisant des cadeaux électriques — aucun autre cadeau ne saurait mieux exprimer vos sentiments à l'égard des personnes que vous ne désirez pas oublier.

CHOISISSEZ VOTRE CADEAU DOUBLE PARMIS LES SUIVANTS :

Fers à repasser	\$ 3.75	Grills	\$ 2.75
Grille-Pain (Toaster)	3.00	à	18.00
Fers à friser	1.75	Vibrateurs	7.00
Lampes Portatives	\$3.50 à 15.00	Moteurs pour machines à coudre	22.50
Percolateurs	13.50		

ou bien encore, aimez-vous mieux parmi nos plus gros appareils, tels:

Vacquette, Poêles, Machines à Laver

pouvant être achetés à nos conditions faciles de versements mensuels.

LA COMPAGNIE ELECTRIQUE DE MONTMAGNY

56, rue Saint-Jean-Baptiste, Montmagny.

Cartes Professionnelles et d'Affaires

MAURICE ROUSSEAU

L.L.L., C.R.
AVOCAT

Tél. Bureau 8 Résidence 10
64 rue du DÉPÔT
MONTMAGNY P. Q.

ALEX. CHOUINARD

B.A., L. LL.
AVOCAT

64 rue du Dépôt, - Montmagny

Thomas Tremblay

A. L.L.L.
AVOCAT

De la société légale
LANGLAIS, LANGLAIS,
GODBOUT & TREMBLAY
de Québec.
MONTMAGNY
Bureau : — Rue de la Gare
près du Palais de Justice
Tél. 99

L. D. E. ROUSSEAU

L. L. B.
NOTAIRE

64 rue du Dépôt - Montmagny

Tél. Bureau: 73 Résidence

JOS.-C. HEBERT

NOTAIRE

Agent d'Assurance sur la Vie, Feu,
Maladies et Accidents,
Responsabilité Patronale,
Achats et Ventes de Débitures.

PRETS D'ARGENT

64 rue du Dépôt - Montmagny

Dr J. R. BARIL

Chirurgien-Dentiste

Tout genre de travaux garanti et
accompli dans le plus court délai
d'après les méthodes les plus modernes.
Extraction des dents sans douleur.

Heures de bureau: tous les jours,
de 9 hrs à 5 hrs, 49 rue St-Jean-Baptiste,
Montmagny. Tél. Nat. 46.

Dr CLEMENT ROULEAU

Médecin-Vétérinaire

Gradué de l'École Vétérinaire de
Montréal, avec la plus grande
distinction

Membre de l'Association des
médecins-vétérinaires de la province
de Québec.

Pratique générale de médecine et de
Chirurgie vétérinaire chez:

M. Adélaïde Gamache, charretier,
Tél. No 45 MONTMAGNY, P. Q.

L'ANGLAIS
SANS MAÎTRE

Voici un nouveau système de
principes les plus simples pour
l'instruction par soi-même. Cette
méthode est connue pour
être la meilleure pour apprendre
l'anglais sans maître qui a
jamais été publiée. Elle explique
simplement les différents
tons, les lettres donnent un vocabulaire
suffisant, on donne des mots
les plus communément employés,
simplifie la grammaire, et donne un assez
grand nombre d'exercices en
expression faciles, comprenant
la plupart de celles nécessaires
dans la conversation ordinaire.
La prononciation de tous les
mots anglais est rendue en
français. Ce livre est complet.

Prix: 6c, expédié franco à
l'importe quel se adresse, sur réception
du prix, Département
"L", Peuple, Montmagny.

POUR LES FRANÇAIS

QUEBEC
CENTRAL

La ligne directe à

Sherbrooke, Boston,
Newport, New-York

et à tous les points de la Nouvelle-
Angleterre, via le Chemin de Fer
Canadien National, Lévis ou
Charney et

ROUTE QUEBEC CENTRAL

Char d'ortoir et parloir entre Charney
et Boston

Correspondance à Sherbrooke, pour
New-York

Wagon restaurant entre Charney
et Sherbrooke.

Prenez vos billets par l'entremise du
Québec Central

F. O'CONNELL,
Ville et District,
Agent des Passagers,
Québec, Qué.

C. D. WADSWORTH,
Agent Général des Passagers,
Sherbrooke, Qué.

BLANCS DE REÇUS
EN LIVRETS DE 100

\$0.25 par livret (100 reçus) ou
\$2.25 pour 10 livrets (1000 reçus),
en vente au Bureau de notre Journal,
ou expédié franco, sur réception
du prix. J.N.O.

Maurice Rousseau, Alex. Chouinard
L.L.L., C.R. L.L.
ROUSSEAU & CHOUINARD
AVOCATS
64 rue du Dépôt -:- -:- -:- Montmagny

A. Miville Déchêne, Fernand Choquette, Pierre De Guise,
C.R. B.A., L.L.L. Avocat
DECHENE, CHOQUETTE & DE GUISE
AVOCATS ET PROCUREURS
Bureau à Montmagny, -:- RUE DE LA STATION
Bureau à Québec, -:- Tél. 126 -:- 88, rue St-Pierre
-:- Tél. 4208

Téléphone 14 ROUSSEAU & HEBERT Téléphone 37
NOTAIRES
Commissaire de la Cour Supérieure
Placements d'argent sur hypothèque ou débiteures
ASSURANCES — Feu, Vie, Maladie, Accidents, Responsabilité
64 rue du Dépôt -:- -:- -:- Montmagny
Bureau au Cap Saint-Ignace Hôtel PELLETIER
Les 1er et 3ème dimanches de chaque mois, dans l'après-midi

Téléphone Est 393
RODOLPHE BEDARD
EXPERT COMPTABLE
MEMBRE DE L'INSTITUT DES COMPTABLES
Liquidations et Partages, Arbitrages
Comptabilités, Expertises, Vérifications, Gérance de Successions
CONSULTATIONS PRATIQUES EN MATIÈRES
COMMERCIALES
1044, rue Saint-Denis - - - - Montréal

Téléphone No 111
J. LEO K. LAFLAMME
B.A., L.L.L.,
AVOCAT
29, rue St-Jean-Baptiste, Montmagny

“LE PEUPLE”
est imprimé aux ateliers de
L'Éclair, à Beauceville, et
publié par la Compagnie du
“Peuple” de Montmagny, le
vendredi de chaque semaine.

ABONNEMENTS :
CANADA, 1 an \$2.00
6 mois 1.00
E.-UNIS, 1 an 2.50
6 mois 1.25
Strictement payable d'avance.
La date qui se trouve à la
suite de l'adresse des abonnés
est la date d'expiration de l'abonnement
et sert de reçu.
Ainsi janvier 28 signifie que
l'abonnement a été payé jusqu'en
janvier 1928 et qu'on est en
règle. Si un mois après
l'envoi de l'abonnement, la date
n'est pas changée, nos abonnés
nous rendraient service en
nous signalant cet oubli.
Prière de faire remise par
bon de poste ou d'express, à
l'ordre de “La Cle du Peuple”,
Montmagny, P. Q.
Prière de toujours donner
l'ancienne adresse quand on
demande à changer l'adresse
du journal. J.N.O.

PAPIER POUR CLAVIGRAPHES
Papier à clavigraphes, papier carbone
de toutes sortes et rubans pour
clavigraphes: Oliver, Empire, Underwood,
Remington.

S'adresser au Bureau de notre
Journal. J.N.O.

ATTENTION ! ATTENTION !
Procurez-vous le Secrétaire Universel
pour la somme de 50 cts. Dans
ce recueil vous trouverez une collection
de lettres appropriées aux circonstances
les plus ordinaires de la vie.
En vente au Bureau de notre
Journal. Pour envoi par la maille
ajoutez 10 cts.

AVIS AUX DAMES
Procurez-vous la Nouvelle Cuisinière
Canadienne pour la modique
somme de 50 cts ou 60 cts par la maille.
En vente au Bureau de notre
Journal. J.N.O.

CLAVIGRAPHES A VENDRE
Deux machines Oliver, en parfaite
condition.

Pour plus de renseignements, s'adresser
au Bureau de notre Journal. J.N.O.

RUBANS DE CLAVIGRAPHES
Pour machines: Oliver, Underwood,
Empire, Remington, etc., à
vendre à nos bureaux ou expédiés
par la maille franco, sur réception du
prix: \$1.00 chacun ou trois pour
\$2.50

ET SUR chaque plaque que vous
dépensez chez vous, il vous en revient
une partie, soit directement ou
indirectement.



Si vous
Souffrez
du
RHEUMATISME
Lumbago, Névralgie ou n'importe
quelle autre douleur, appliquez du
Liniment Minard sur l'endroit
endolori et le soulagement sera
immédiat. Minard est le seul
remède dont votre grand-mère faisait
usage. Rien ne peut l'égaliser.
En vente partout

LINIMENT
TRIOMPHÉ DE LA DOULEUR
MINARD
Yarmouth, N.E. F6

A LOUER
Logements de 5 à 8 chambres, dans
différentes parties de la ville, à louer
à bonnes conditions.
S'adresser à:
ROUSSEAU & HEBERT,
Rue du Dépôt Montmagny

UNE GARDE MALADE DIT COMMENT ELLE FUT SOULAGEE DE L'ECZEMA

Une femme était défigurée par l'eczéma. Sa peau est maintenant claire.

Mme Wm. Campbell, infirmière de Morden, Mass., rapporte une très intéressante expérience qu'elle eut récemment d'un cas d'eczéma. La patiente était une dame qui avait beaucoup souffert mentalement et physiquement tant à cause de son visage très maltraité qu'à cause des démangeaisons et des brûlements de la peau. Elle s'était découragée parce que les docteurs jugeaient son cas incurable.

Mme Campbell avait déjà vu des cas semblables et par un traitement patient, persévérant, parvint à lui obtenir un soulagement complet et à refaire la beauté naturelle de son teint.

Mme Campbell écrit: "Une patiente sous mes soins était si gravement affligée d'eczéma à la figure que les

docteurs jugeaient son cas incurable et n'y pouvaient plus rien. Je décidai d'essayer l'onguent du Dr. Chaso et ne trouvai jamais rien de semblable, car la première application enleva le démangeaison. En continuant l'emploi de cet Onguent, l'eczéma disparut entièrement et le teint parut grandement amélioré. Et personne ne pourrait deviner que ma patiente était si vilainement défigurée auparavant par ce malaise ennuyeux et tourmentant."

L'onguent du Dr. Chaso est le prototype reconnu des traitements pour l'eczéma. On ne devrait jamais le confondre avec les baumes ordinaires, car c'est un onguent médicamenteux de mérite reconnu et très effectif. 60c la boîte, chez tous détaillants, ou chez The Dr. A. W. Chaso Medicine Co., Limited, Toronto. • 155

POUR CEUX QUI VEULENT S'INSTRUIRE

LA Foudre ne peut être évitée

On ne saura jamais le dernier mot de la prétendue Vérité scientifique sur les phénomènes du tonnerre, des éclairs, de la foudre en un mot, le grand fléau de la saison chaude. Les opinions des météorologistes, électriciens et autres sur cette matière sont tellement partagées que, personne à moins de ne se fier à sa propre interprétation de la chose, ne peut savoir d'une façon définitive si dans telle ou telle occasion, la foudre le tuera ou non.

En somme, nous pouvons dire qu'en ceci tout le monde est fataliste et que la foudre ne peut être évitée. Alors, c'est avouer qu'en dehors des paratonnerres qui protègent imparfaitement les hangars et maisons, il n'y a aucun moyen de se protéger contre le tonnerre. Les dangers sont plus grands à la campagne qu'à la ville; sous un arbre qu'en rase campagne. Voilà déjà quatre choses reconnues, mais à part cela, nul ne sait si, ou qu'il soit, la foudre l'épargnera ou le brûlera.

Nous reproduisons, pour amuser le lecteur sur un sujet qui n'a pourtant rien de bien drôle, les opinions contradictoires des principaux savants que nous avons interrogés sur ce sujet:

Question — Un enfant en bas âge a été tué l'autre jour dans une petite voiture métallique sous un portique. Est-il dangereux pour les bébés de dormir dans des carrosses de métal ou sur une vérandah?

Première réponse — Le métal n'a probablement rien à faire ici avec cet accident mortel; mais si l'enfant avait été dans la maison, il n'aurait probablement pas été touché.

Deuxième réponse — Si le métal de la voiturette avait touché terre, la foudre l'aurait suivi comme elle fait sur un paratonnerre et l'enfant n'aurait pas été tué.

Troisième réponse — Si l'éclair a frappé ce point, cela est dû à des causes profondes et ignorées. Le bébé se trouvait là et il a été foudroyé, voilà tout.

Autre question — Des joueurs de golf ont été terrassés par la foudre sur le terrain affecté à cet amusement. Cela est-il dû aux crosses, dites "clubs", qu'ils portaient en leurs mains, ces crosses étant en métal?

Réponse — La canne métallique ou club n'a rien à faire là-dedans. C'est un facteur absolument insignifiant dans toutes les forces qui ont participé à ce phénomène.

Deuxième réponse — Un homme tant soit peu intelligent devrait bien savoir qu'il est imprudent de jouer le golf pendant un orage...



ATTENTION

Voyez à ce que les fonctions essentielles de la femme se fassent d'une manière régulière. Ce conseil est non seulement pour vous, mères de famille, mais aussi pour vos fillettes et pour toutes celles sur qui vous avez autorité. Traiter à temps un malaise, une indisposition, corriger tout de suite une irrégularité c'est empêcher des complications parfois graves auxquelles on ne pensait pas. Ce que Mme Maher a fait pour sa fillette est là pour prouver que les

PILULES ROUGES

sont pour toutes les femmes un secours précieux qu'elles ne devraient pas se refuser dans les cas de

Anémie, Chlorose
Dépression
Maux de reins
Dérangements
Irrégularités

Troubles d'estomac
Douleurs internes
Troubles nerveux
Migraine
Troubles du retour d'âge

Granby, 7 février 1926.

"Ma jeune fille ayant eu un jour l'imprudence, pour faire la cueillette des fruits, de traverser des champs humides et de passer ensuite plusieurs heures les pieds mouillés, m'était revenue fatiguée et paraissait souffrante.

"En effet, elle n'avait pas tardé à se déclarer bien malade.

"Je lui donnai des boissons chaudes et je lui fis des frictions qui l'ont soulagée pour ce moment. Mais ensuite les douleurs de reins et les maux de tête se continuant, je me procurai des Pilules Rouges qu'elle a prises régulièrement durant plusieurs semaines.

"De faible et chétive qu'elle avait toujours été, ses forces se sont augmentées, ses joues se sont arrondies et colorées et sa santé s'est parfaitement rétablie.

"Plusieurs années se sont écoulées depuis, mais elle se porte bien encore. Elle sait qu'elle doit sa santé aux Pilules Rouges et elle ne manquerait pas d'en prendre si elle se sentait malade."

Mme Wilfrid Maher, Granby, P. Q.

CONSULTATIONS GRATUITES, aux femmes, par lettres ou à vos bureaux, 1570, rue Saint-Denis. Notre médecin est à votre disposition tous les jours, de 9 heures du matin à 8 heures du soir (excepté les dimanches et fêtes religieuses). Vous serez satisfaites des conseils qu'il vous donnera pour rien. Il vous est impossible de vous soigner à meilleur marché.

En vente partout, ou par la poste, 50 sous la boîte.
CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 1560, St-Denis, Montréal.

Question — Est-il bon de fermer les fenêtres pendant un orage électrique?

Réponse — Si la foudre doit tomber là, ce n'est d'aucune utilité. Que peut faire un carreau contre une force capable de déraciner les arbres les plus forts?

Deuxième réponse — Oui, c'est une excellente chose que de fermer les fenêtres de sa maison à l'approche d'un orage. Maintes expériences ont démontré que l'air chaud est meilleur conducteur que l'air froid. Si l'air de la maison était plus chaud que celui du dehors, l'éclair serait attiré vers la fenêtre si elle était ouverte.

Question — Est-il dangereux de téléphoner pendant un orage?

Première réponse — Dans une ville où les fils sont sous terre, aucun danger. Mais là où les fils sont tendus à des poteaux télégraphiques au-dessus des maisons, il y a danger. (Exemple: Montréal.)

Autre réponse: Les demoiselles du téléphone se tiennent à leurs tableaux pendant tout le temps que dure l'orage. Les téléphones sont munis d'interrupteurs de l'éclair ou de la foudre qui empêchent toute décharge électrique soudaine de toucher le récepteur.

En somme, comme on le voit, dans toutes les allées et venues de la foudre, l'homme joue un bien petit rôle. Toutes les précautions qu'il est accoutumé à prendre lui sont suggérées par son instinct de conservation qui voit de la sûreté et de la protection dans toutes sortes d'endroits qui rationnellement n'en offrent pas du tout. Cependant, ainsi que nous l'avons dit plus haut, il y a des points généraux que tous savent et qui sont leurs talismans contre la foudre: paratonnerre, etc.

Alors même que nous connaîtrions tous les secrets de la foudre, par une crainte héréditaire, nous la redouterions tout autant.

VIEILLES ROSSES ET VIEILLES "PICASSES"

Ce que nous perdons par notre faute, parce que nous ne connaissons pas la valeur des restes d'un animal mort.

Comment les convertir en argent sonnante. Métamorphose facile.

Vieille rosse, vieux rossards, rossinante, haridelle, dit le français: "picasse" "plug", disent nos gens pour désigner un cheval usé, très avarié ou propre à rien.

Or, sait-on le nombre de ces pauvres bêtes que tous les automnes, en notre bonne Province de Québec, on abat et l'on jette en pâture aux carnivores sauvages, ce qui constitue une perte totale pour le propriétaire du défunt animal.

Des centaines, pensez-vous? Pardons! des milliers.

Le calcul, au moins approximatif, est d'exécution facile.

Il ne manque pas de paroisses rurales, même de petite ville, où tous les ans, pour une raison ou pour une autre: accident, vieillesse, etc., on abat au moins cinq chevaux par année.

Comptez maintenant 10 paroisses par comté. Cela fait 50 chevaux. Multipliez par 60, pour représenter les comtés ruraux, ajoutez 20 petites villes ou gros villages, soit en tout 80 fois 50 chevaux. Total: 4,000 chevaux.

Et le calcul n'est pas exagéré, loin de là.

Dans les régions où l'on fait beaucoup de chantiers et dans les villes, le nombre de chevaux qui chaque année passent de vie à trépas est de beaucoup plus considérable.

Tenons-nous en tout de même à nos 4,000 chevaux. Savez-vous combien pourraient rapporter aux cultivateurs les os et la chair seuls de toutes ces rosses?

Au moins \$40,000, sinon \$50,000.

La plus pitoyable des rossinantes, la plus "picasse" des "plugs", même après avoir perdu le souffle, vaut encore, au cultivateur trois sous la livre, cela sans compter la peau. Rappelons-nous que le blé à volailles et le maïs valent actuellement plus de deux sous la livre.

Or soyons de bon compte.

La moyenne des chevaux annuellement donne bien 350 à 400 livres d'os et de viande, si l'on tient compte des chevaux encore en pleine vigueur qu'un accident conduit à une mort prématurée, 400 livres à 0.3c — \$12.00. Calculez le reste, vous atteignez \$48,000.

Mais entendons-nous.

Pour réaliser ces 48 ou 50 mille dollars, il faut toutefois que la chair de ces animaux soit encore saine, qu'elle ne soit pas rongée par la fièvre ou contaminée par la maladie, surtout par une maladie contagieuse. Et il faut abattre le cheval, le saigner, non pas le laisser mourir de sa belle mort.

Le sang lui-même a sa valeur, et le sang de cet animal est très abondant.

On fait cuire ce sang au bain-marie, et on le sert aux troupeaux de la basse-cour, toujours avides de matières animales.

On fait cuire également la viande, si maigre soit-elle, et on la donne en pâture aux mêmes oiseaux de la basse-cour. Les os, avant ou après cuisson, sont moulus au broyeur et servis aux mêmes hôtes du poulailler.

Si le cheval est vieux, si l'on est pas sûr qu'il soit absolument sain, vaut mieux faire bouillir les os, et à plus forte raison la viande. Si la boucherie a lieu en hiver ou tard l'automne on peut conserver la viande "à la gelée" et la faire cuire au fur et à mesure des besoins.

Ne pas oublier que pour obtenir une ponte abondante, même simplement satisfaisante, il faut faire entrer dans le menu des poules au moins un peu de matière animale.

Ne pas oublier non plus qu'une livre de chair contient pour la volaille, plus de nourriture qu'une livre de grains ou de moulée. N'empêche pas que l'on laisse souvent, très souvent, se perdre des centaines de livres de chair propre à l'alimentation des habitants de la basse-cour, alors que l'on y songerait à deux fois avant de laisser se gaspiller seulement un picotin d'avoine.

Les os ont aussi une valeur appréciable. Crus ils contiennent non seulement de la chaux, élément indispensable à toute volaille mais encore de l'azote, etc. S'ils ont été bouillis, ils perdent une grande partie de leur matière grasse, mais le fermier économe aura conservé cette matière grasse, cette soupe pour "détremper" la pâte des poules.

Passés au feu, asséchés, les os perdent aussi leur azote. Il vaut donc mieux les servir crus, ou tout simplement bouillis.

De toute façon, on ne devrait pas négliger cette ressource alimentaire, cette source de revenus que nous offrent les chevaux que l'on abat. Ces animaux fussent-ils rosses, picasses ou plugs, pourvu que leur chair soit saine, elle vaut encore mieux que les farines de viandes (beef scraps) que le commerce vend aux aviculteurs de quatre à cinq sous la livre, et dont on est jamais très sûr de la qualité.

NE MANQUEZ JAMAIS D'EAU

Voici un petit moyen ingénieux d'avoir toujours de l'eau à sa disposition pour nettoyer son automobile dans le garage. Au lieu de laisser se perdre l'eau de pluie, on place près de la dalle de la couverture du toit un baril solide auquel on adapte un tuyau qui conduira l'eau au garage. Au bout du tuyau on place un robinet ordinaire.

Une simple toile doit être placée au sommet du baril pour empêcher les ordures de tomber dedans.

Si le tuyau qui entre dans le baril dépasse le fond d'un pouce, il n'y passera jamais d'impuretés.

On ne doit pas se servir de cette eau pour les batteries, à moins

que l'eau ait été filtrée convenablement. Il faut bien s'assurer que cette eau n'a touché aucun métal avant.

DORMANTS EN ACIER ET BETON

Pendant longtemps les compagnies de chemins de fer ont cherché un substitut aux vieux dormants de bois dont elles se servent pour les voies ferrées.

Pendant longtemps on a cru qu'il n'y avait aucun moyen de remplacer ces dormants par toute autre chose. Cependant, il fallait absolument trouver un substitut quelconque à cause de la diminution des réserves forestières, le coût de la main-d'œuvre, les frais de transport, l'augmentation du poids du matériel roulant.

On avait essayé des portants en acier qui n'ont pas donné satisfaction.

Un ingénieur eut l'idée de résoudre le problème en mêlant l'acier et le béton. Il suffit de deux plaques d'acier reliées entre elles par une tige d'acier et remplies de béton. Le rail repose entièrement sur l'acier et le béton.

Il est établi que le coût par mille n'est pas supérieur au coût des dormants de bois.

Sans compter que l'aspect de la voie ferrée y gagne en pittoresque et en joliesse. Il y a moins de poussière, car ces dormants s'usent moins vite que les dormants de bois.

Ces dormants de béton et d'acier ont été mis à l'essai aux Etats-Unis, sur une ligne où il se fait un trafic considérable et ils ont donné les meilleurs résultats.

LA VILLE LA PLUS ORIGINALE EN EXISTENCE

Il n'existe certainement pas de ville plus originale que celle que l'on trouve sur les bords du lac Huron.

En effet, imaginez cent trente huttes construites en bois et montées sur des roues, et vous aurez l'idée de ce village ambulatoire, qui au temps propice, est transporté sur la couche de glace qui recouvre la baie de Saginaw.

La population de cette ville, qui n'a pas encore de nom, est de 500 personnes. Chaque hutte qui est pourvue d'ustensiles de cuisine, de lits suspendus et d'un poêle est occupée par trois hommes, qui se livrent, grâce à un procédé spécial, à l'industrie du poisson.

Au centre de chaque hutte, on fait un trou qui est aussi pratiqué dans la glace. Un des pêcheurs prend un poisson vivant de la tribu du hareng et après l'avoir attaché à une ficelle, le plonge dans l'eau.

Le poisson s'enfonce dans l'eau aussi vite qu'une flèche jusqu'au moment où il est retiré au moyen du fil. Alors il est suivi par une foule de perches ou autres poissons, désireux de se partager la proie.

Tout près de l'ouverture se tient un deuxième pêcheur, harpon à la main, qui attend les hardis visiteurs. A leur arrivée, ils sont reçus à coups de dard, et sont pris immédiatement.

De cette manière, il est assez commun de compter deux cents poissons captifs, à chaque soir, dans chacune des huttes.

L'apparence la plus étrange de ce village est remarquable le soir, lorsque les habitants attirent le poisson au moyen de torches, sans avoir recours à l'appât utilisé durant le jour.

LES AVANTAGES DE LA PAUVRETE

Heureux ceux qui sont sans le sou, dit le philosophe.

Ils n'ont pas à comparaître devant le grand jury pour expliquer l'origine de leur fortune.

Ils n'ont pas à payer la taxe de luxe.

Ils ne sont pas obligés de passer l'hiver dans le Sud pour y geler.

Ils restent simplement à la maison, au coin d'un bon feu.

Ils n'ont pas à se vider les ménages pour trouver le chiffre de leur taxe sur le revenu ou chercher les moyens de l'éviter.

Ils n'ont pas à passer leurs soirées chez des gens ennuyeux pour soigner leurs relations. Le cinéma à 10 cents est toujours là pour les distraire après la journée de travail.

Ils n'ont pas à s'asseoir dans une loge et à écouter de la musique d'opéra que personne ne comprend.

Ils n'ont pas à passer l'été dans les stations de villégiature où tout le monde ne songe qu'à potiner.

Ils peuvent, les soirs de grande chaleur, s'offrir un tour de "p'tit char" à la montagne sans perdre leur prestige social.

Ils n'ont pas à se courber tous les soirs sous leur lit et leur commodité pour chercher des boutons de manchettes ni jurer contre leur cravate, leur plastron ou leur faux-col.

Ils n'ont pas à divorcer tous les deux ou trois ans.

Ils n'ont pas à craindre qu'un anarchiste, un bolcheviste ou un ouvrier sans travail ne jette une dose d'arsenic dans leur verre d'eau minérale.

Ils peuvent jouer avec leurs enfants, se promener avec un petit chien de race croisée, laid, mais fidèle et intelligent, aller en Ford, monter dans les montagnes russes ("scenic railway" du Parc Dominion), fréquenter les petites vues et se faire voir dans les poulaillers à quinze sous, s'amuser en un mot sans contrainte.

Ils ne perdent pas l'appétit à se tracasser au sujet des fluctuations de la Bourse.

Ils n'ont pas à se demander, vers l'âge de quarante ans, comment leurs enfants usent de leur héritage, s'ils le feront fructifier ou s'ils le dilapideront aux courses ou dans la compagnie de personnes légères.

Ils n'ont pas à se demander si après la quarantaine ils pourront encore manger de la viande et boire du bon vin ou s'ils devront plus

VOTRE MAISON DE CAMPAGNE



—est-elle aussi jolie à l'intérieur qu'à l'extérieur?

RENDEZ votre maison de campagne confortable et attrayante, grâce à des cloisons et des plafonds de Gyproc Incombustible. Une dépense modeste transformera tout votre intérieur en chambres agréables et artistiques.

Demandez notre brochure gratuite, intitulée Mon Foyer. Elle explique comment le Gyproc, le Revêtement Isolateur Rochard (en gypse) et l'Insulac diminuent vos comptes de combustible de 20 à 40%.

THE ONTARIO GYPSUM CO., LIMITED, PARIS, CANADA 1327

GYPROC
cloison murale incombustible

En Vente Chez

Alph. Laberge - - - - Montmagny, Que.

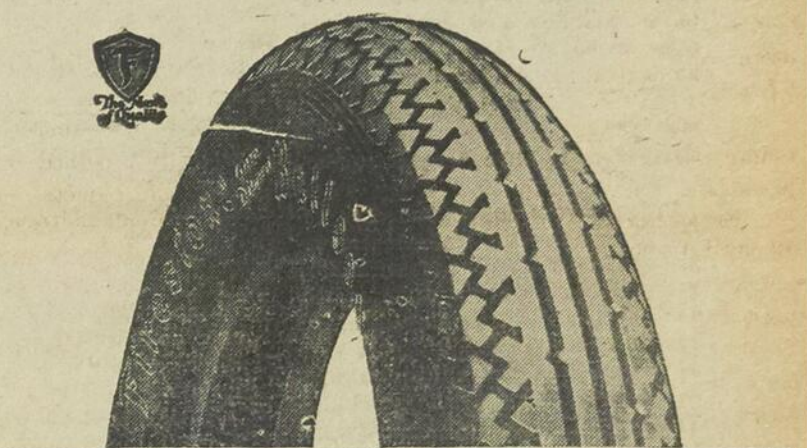
LE THÉ "SALADA"

est sans égal—essayez-le.

tôt suivre un régime alimentaire sévère et se soumettre à une diète de moine.

Ils n'ont pas à se tourmenter enfin sur le sort qui leur est destiné après la mort, le Seigneur ayant dit que son Paradis était pour les Faibles et les Pauvres.

LAPORTE MARVIN, LIMITÉE



Faites une randonnée agréable sur des pneus baignés dans la gomme caoutchoutée

Lorsque vous roulez sur des pneus baignés dans la gomme caoutchoutée, toutes les routes vous semblent également bonnes. Rien ne peut être comparé au rendement souple et sûr de ces gros pneus à basse pression. Les cahots et les vibrations disparaissent. Les bouts de mauvais chemins ne peuvent vous incommoder et faire du tort au mécanisme ou à la carrosserie de votre auto.

Si la surface du chemin est glissante et boueuse, les pneus baignés dans la gomme caoutchoutée, possédant un double contact avec le chemin, s'agrippent à la route et assurent à l'auto une course solide et droite. Ils assurent une traction supplémentaire dans les pentes, et un contrôle parfait de la roue et des freins dans les courbes aigües ou pour les arrêts rapides. Le dérapage est pratiquement impossible.

Grâce au développement du procédé exclusif du baignage dans la gomme caoutchoutée, Firestone a considérablement accru le millage des pneus ballons. Ce procédé isole et imprègne chaque fibre d'une corde avec du caoutchouc; il réduit la chaleur et la friction internes, assure de milliers de milles additionnels et augmente le confort et la sûreté.

Demandez à n'importe quel distributeur Firestone de vous faire voir la structure des pneus ballons baignés dans la gomme caoutchoutée et de vous démontrer pratiquement leurs avantages. Il est une autorité dans ce genre de pneus, et il est en position de vous mieux servir et de vous faire économiser de l'argent. Voyez-le dès aujourd'hui.

FIRESTONE TIRE & RUBBER COMPANY OF CANADA, Limited
HAMILTON, CANADA

UN MILLAGE SUPERIEUR PAR DOLLAR

Firestone

FIRESTONE FABRIQUE LES SEULS PNEUS BAINES DANS LA GOMME CAOUTCHOUCTEE

VENDEUR:—

J. L. A. NORMAND
Montmagny

VISITEZ CETTE ANNEE

BANFF

la pittoresque station thermale encastrée de monts majestueux.

LAC LOUISE

ce précieux joyau naturel sorti de pics et de glaciers brillants.

Billets de Tourisme d'été maintenant en vigueur à prix extrêmement réduits, valables pour le retour jusqu'au 31 octobre.

VOYAGEZ PAR LE PACIFIQUE CANADIEN le seul réseau de chemin de fer atteignant ces deux endroits.

Adressez-vous à C.-A. Langevin, Agent Général, Gare du Palais, Québec, ou à R.-G. Amiot, Agent de District, Gare Windsor, Montréal.

NE SOYEZ PAS DÉCHARNÉE ET "SANS VIE"



La nouvelle Leuvre Ferrugineuse vous donnera de l'embonpoint. Facile à prendre. Prompts résultats ou argent remis.

Si vous êtes décharnée, et si vous traînez avec misère chaque jour votre corps fatigué, tâchez d'acquiescer de la chair ferme. Commencez dès maintenant en prenant de la Leuvre Ferrugineuse, et gagnez des livres de poids.

La Leuvre Ferrugineuse est deux toniques en un seul. La Leuvre est la même que celle dont on se sert pour la fabrication du malt, et qui le rend si fortifiant. C'est une Leuvre spéciale, concentrée de manière à fournir la plus grande valeur nutritive de chair.

Cette Leuvre est additionnée de pur Fer végétal, le même qui se trouve dans les épinards, la laitue et le céleri. Sous cette forme, le fer est facilement assimilé par le corps, et enrichit le sang, tout en fortifiant les nerfs et les muscles.

Ce n'est que quand la Leuvre est ferrugineuse de cette manière, qu'elle est tout à fait efficace, car le fer est nécessaire pour faire valoir toute la valeur nutritive de chair de la Leuvre. Par cette formule, la Leuvre Ferrugineuse vous donne des résultats dans la moitié du temps que la Leuvre et le Fer pris séparément.

Elle débarrasse le sang de ses impuretés et vous donne une belle peau saine! Allez chez votre pharmacien et demandez de la Leuvre Ferrugineuse. Vous pouvez devenir adouci et en santé. 60 pastilles d'un goût agréable. Elles ne bouleversent pas l'estomac, ne causent pas de gaz ni de lourdeur.

Essayez cette offre "argent remis".

Procurez-vous aujourd'hui chez votre pharmacien un traitement complet. Si vous n'êtes pas enchantés des prompts résultats, votre argent vous sera remis immédiatement. Si vous ne pouvez commodément vous en procurer chez votre pharmacien, envoyez directement à IROQUET YEAST CO., Fort Erie Ont. Bureau 143 G.

AVIS. Bien que la valeur de la Leuvre Ferrugineuse, comme reconstructeur de santé, ait été positivement et clairement démontrée dans des cas d'affaiblissement, d'indigestion, de constipation, d'éruption et de faiblesse générale, la Leuvre Ferrugineuse ne doit pas être employée par les personnes qui ne désirent pas prendre d'embonpoint.

IMPRESSIONNANTE CÉRÉMONIE DIMANCHE À LA DURANTAYE

La bénédiction des cloches attire une foule considérable de fidèles. S. G. Mgr O. Plante y assiste.

L'HON. M. GALIPEAULT PRÉSENT

Les fêtes de la bénédiction des cloches, ont remporté le plus grand succès hier après-midi. Par une température idéale, une foule innombrable s'était rendue. Plus de 350 automobiles étaient parquées sur les grands terrains.

C'est Mgr Paré curé de Montmagny qui a présidé à la bénédiction des cloches. Il était accompagné de M. l'abbé Calixte Ferland du Collège de Lévis. Comme diacre et l'abbé Jonaux, vicaire à St-Michel, comme sous-diacre. M. l'abbé Roméo Crépén, professeur au Séminaire, agissait comme cérémoniaire.

Sa Grandeur Mgr Omer Plante, évêque auxiliaire de Québec, était au trône. Mgr Elias Roy du Collège Lévis était présent ainsi que Messieurs les abbés Albert Dion, retiré, — M. le curé H. Roger, de St-Valier, M. l'abbé A. Laplante, curé de St-Raphael, M. l'abbé Henri Raymond du Coll. Lévis, M. l'abbé Léopold Roberge, M. l'abbé Paquet, vicaire à Beaufort, MM. les abbés Jacques, Emond de N.-D. de Lévis, Adolphe Laberge, Leclerc du Collège St-Raphael, Bolduc Tremblay, retiré; M. le curé Chouinard, et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

M. l'abbé Dominique Pelletier, curé de Beauceville, a donné le sermon. Dans une véritable pièce d'éloquence a démontré que les cloches prêchent la foi, l'espérance et la charité. Mgr Paré bénit aussi un magnifique "pain béni", don généreux d'un citoyen de Beaufort.

Au chœur de l'orgue, Mlle Thérèse Coulombe, de Québec. Mme Dr Ouellet, de St-Michel et M. l'avocat Olivier Bresse fournissent avec art la partie musicale.

Après la bénédiction du St-Sacrement, tous les assistants, après le clergé, vinrent sonner les belles cloches, dont voici les inscriptions:

La première

Fa: portera les noms de P. XI, Louis-Nazaire-Gabriel, avec inscription: "Don des paroissiens de La Durantaye", avec effigies.

Le Christ. Le portrait de Sa Sainteté Pie XI, de feu Son Eminence le cardinal Bégin et l'Archange Gabriel. A. D. 1927.

La seconde cloche

Sol: aura pour noms Raymond-Marie-Hélène-Adélard. Notre-Dame de la Protection, protégez notre paroisse. A. D. 1927.

Effigies: Le Christ. La portrait de Mgr Raymond Marie Rouleau. La Vierge Immaculée et St-Joseph.

3e cloche

Aura pour nom Marie-Laure-Adam-Léon.

Don de Mme Adam Breton. A. D. 1927.

Effigies: Le Christ, Ste-Anne, St-Jean-Baptiste.

Le portrait de feu Sa Grandeur P. Eugène Roy, ex-archevêque de Québec. A. D. 1927.

Parmi les personnalités civiles qui assistaient on remarquait: L'honorable Antonin Galipeault, ministre du Travail et député de Bellechasse, M. Oscar Boulanger, M. P., et Mme Boulanger, M. le notaire Ruel et Mme Ruel, M. l'avocat Alfred Prévost et Mme Prévost, M. l'avocat Alfred Nadeau et Mme Nadeau, le maire de St-Michel, M. Jos. Roy, M. et Mme Joseph Mercier, maire de La Durantaye, Mme Adrien Breton, docteur de la petite cloche, M. le Dr A. Turcotte et Mme Turcotte, de St-Michel, M. Olivier Busse, avocat, M. et Mme D. Nadeau, de St-Charles, M. et Mme notaire Hébert de Montmagny, M. et Mme Philibert Langlois, d'Armagh, M. et Mme Jos. Laflamme, maire de St-Raphael.

MM. et Mmes Rosaire Bernier de Beauceville, Napoléon Lepage, Dr J.-E. Belleau, de l'Ancienne-Lorette, Théo Hamel, de Lorette, Bernard Bernier, Jules Hamel, de Lorette, Michel Bolduc, de St-Raphael, Omer Bouchard, J.-B. Mercier, Hervé Duclos, de Beauceville, Honorius Chouinard, Edmond Bélanger, de Beaufort, N. Paradis, de Beaufort, MM. Goulet inspecteur, France Pouliot de St-Michel, M. et Mme Albéric Guay, Mme Léonidas Guay, de Lévis. Mme Débigar de Québec, MM. et Mmes Arthur Ferland, de Beaufort, Wilfrid Lacroix, de Québec, M. le Dr A. Lacroix, de Québec, M. et Mme Richard Giguère, de Québec, Mme Boulanger, M. et Mme A. Bélanger de Lévis, M. et Mme Cyrille Hamel, de Lorette, M. et Mme Camille Fiset, de Lorette, M. et Mme Ernest Fiset, M. et Mme Gazelle Martin, M. le Dr Jos. Lacroix, MM. et Mmes Dr Lachance, Dr St-Pierre, de St-Raphael, M. Donat Roy et Mme Roy, M. Labrecque, Moïse de Beaufort, et M. Jos. Langlois, de Beauceville et un grand nombre de personnes dont les noms n'ont pu nous être transmis.

L'église aurait dû être trois fois plus grande pour contenir la foule. Après la cérémonie religieuse il y eut un beau concert durant lequel deux jeunes filles, Mmes M. Gracia Mercier et Simone Lacroix, firent une belle adresse à Sa Grandeur Mgr Plante et offrirent au nom de la paroisse un très joli rochet fait de dentelle française d'une grande valeur. Le cadeau est celui des paroissiens et du curé de La Durantaye. Sa G. Mgr Plante sut trouver de belles paroles en réponse aux hommages de la paroisse.

L'honorable Antonin Galipeault, M. Oscar Boulanger, M. l'avocat Prévost, de Beaufort et M. l'avocat Nadeau firent successivement de beaux discours.

L'on peut dire que cette fête a été belle, et tous se sont retirés paraissant contents de leur promenade à La Durantaye.

En terminant, M. le curé et les paroissiens disent un sincère merci à tous ceux qui ont bien voulu faire quelque chose pour la paroisse.

RÉCENTES DÉCISIONS JUDICIAIRES INTÉRESSANT LE TRAVAIL

Le maître ne peut être tenu responsable des blessures dont est victime un serviteur qui assume un risque.

La Cour suprême du Canada a infirmé le jugement de la Cour d'appel de la Saskatchewan dans la cause Sigereth c. Pedersons.

La poursuite a été intentée contre les administrateurs de la succession Sigereth, un cultivateur, par Pedersons vivaient dans une cabane chauffée à l'aide d'un fourneau. Ce fourneau fonctionna défectueusement au cours d'une période de grand froid, avec le résultat que le cultivateur fut asphyxié par les gaz émanant du fourneau et gela à mort, tandis que son employé et les deux pieds gélés. Ce dernier intenta des poursuites en dommages-intérêts contre

**Le tonique nutritif
d'une valeur
spéciale pour la mère
et l'enfant**

L'Emulsion Scott

**est riche en
Vitamines d'Huile
de Foie de Morue.**

Scott & Bowne, Toronto, Ont. 25-40

la succession, alléguant négligence de la part de son employeur en ne fournissant pas un volume suffisant de chaleur. Le tribunal de première instance déclara que la négligence n'était pas prouvée et renvoya l'action. La Cour d'appel de la Saskatchewan renversa cependant la décision de ce tribunal et accorda des dommages substantiels à la victime. La Cour suprême du Canada déclara comme suit dans sa décision confirmant la décision du tribunal de première instance:—

"Je suis d'avis que le défunt a fait tout ce qui était raisonnablement possible pour rendre la cabane en question sans dangers en tant que demeure pour le demandeur et lui-même. Si la suggestion avancée par le défendeur à l'effet que l'employeur est mort d'asphyxie et de froid est justifiée, il est donc évident qu'il a sacrifié sa vie en surveillant le fourneau alors que le défendeur dormait. Nous sommes en présence d'un accident et non pas d'un cas de négligence.

"D'autre part, comme le prétend le défendeur, il n'y avait pas apparence de danger, ce danger était donc tout aussi apparent pour le défendeur, jouissant des mêmes moyens d'information que la victime, est demeuré volontairement dans la cabane et y a couché après que les tuyaux eurent été nettoyés. La preuve établit qu'il ne s'agit pas simplement d'un cas de réalisation chez le défendeur d'une possibilité de danger mais bien d'acceptation volontaire par ce dernier d'un danger latent dans les conditions existantes. Je ne trouve aucune justification pour déclarer le demandeur responsable de dommages-intérêts relativement aux blessures infligées au défendeur." (Cour suprême du Canada—Sigereth c. Pedersons.)

Le maître est responsable de l'acte illégal commis par son serviteur. Un marchand chinois possédait en Colombie britannique un petit commerce général et de tabac. Il était accoutumé d'obtenir toute la marchandise dont il avait besoin d'une maison par l'intermédiaire de son gérant. Un jour que le marchand s'était absenté de son magasin, appelé par les affaires, le gérant de la maison de gros qui avait été informé de l'absence du marchand on qui la prévoyait, pénétra dans le magasin de ce dernier et enleva non seulement le tabac, mais toutes les autres marchandises en magasin et les déposa en lieu sûr. Le marchand, à son retour, protesta par la voix d'un avocat auprès du gérant, qui lui retourna promptement ses marchandises. Mais le marchand, non satisfait, intenta une action en dommages-intérêts contre la maison de gros en raison de l'acte illégal commis par son agent. La Cour de comté devant laquelle fut plaidée la cause, décida que l'illégalité de la conduite du gérant ne faisait l'objet d'aucun doute, et que le seul point à décider était celui de savoir si la compagnie qui l'employait devait être tenue responsable de cet acte illégal. Le tribunal décida sur ce point qu'il était évident que les actes du gérant "avaient été exécutés dans le cours de l'emploi du serviteur" et qu'il était supposé qu'ils l'avaient été dans l'intérêt de l'employeur. La défenderesse fut en conséquence déclarée "responsable aux yeux de la loi pour l'acte préjudiciable exécuté par son serviteur dans le cours de son emploi et dans l'intérêt de son maître." Le jugement faisait remarquer en outre que "l'humble magasin du demandeur était en même temps son magasin et sa demeure... et qu'un employé très sérieux sur les droits du demandeur avait été commis dans la

cause en considération." Les dommages furent fixés à \$100, plus les frais de cause. (Colombie britannique—Wing Kee c. Butt.)

ST-PAUL DU BUTON

Nous avons été témoins dimanche dernier d'une bien belle démonstration à l'occasion de la clôture de notre retraite qui fut un véritable succès. Toute la semaine, matin et soir, l'église était remplie d'une foule accourue pour entendre les instructions du prédicateur qui par son zèle et ses bonnes paroles, a gagné tous les cœurs. Dimanche soir jour de clôture, sermon sur la persévérance et exposition du Saint-Sacrement, suivie des promesses de la Ligue du Sacré-Cœur et de Tempérance par les hommes et les jeunes gens. C'était vraiment impressionnant de voir vieux comme jeunes faire la procession, un clergé allumé à la main répondre avec force aux promesses faites au Sacré-Cœur.

M. le maire Gervais lut la Consécration de la paroisse au Sacré-Cœur de Jésus au pied de l'autel. M. le curé lut la Consécration des familles de la paroisse, le chant du magnificat termina cette pieuse cérémonie.

Allons, citoyens de Saint-Paul, vous avez bien fait les choses, votre beau geste de générosité envers le Sacré-Cœur nous n'en doutons pas, saura attirer sur notre paroisse ses plus abondantes bénédictions et le souvenir de cette belle fête restera gravé dans nos cœurs pour toujours.

Mmes Joseph Gaudreau et Wilfrid Langlois sont parties lundi pour une promenade à Authier, Abitibi, chez leur frère, M. Onésime Gaudreau.

M. Jos. Proulx et sa jeune fille, Camille de Montréal, sont en promenade chez M. Eugène Proulx et autres parents.

Mme Johnny Vitouille de Warren, R. L. est en promenade chez son frère, M. Arthur Caron et autres parents.

Mme Auguste Gaudreau, et ses fils, de Sainte-Luce, est en visite chez son frère, M. Elzéar Bolland et autres parents.

Mme Xavier Létourneau est en promenade chez sa fille, Mmes Hervé Houle, Drummondville.

Mlle Alice Bélanger de Bennington V. est chez son père, M. Edmond Bélanger pour les vacances.

Mme Valérie Caron est partie la semaine dernière, pour Fall River Mass.

Mlle Lucille Boucher de Montréal, est chez sa mère, Mme Emile Richard, pour les vacances.

Mme Ovide Blais avec ses enfants, est en promenade à Arvida, chez son père, M. Tréfilé Tanguay.

SAINTE-THÉRÈSE

Dédié à Mgr. Cardinal Heitz, de St-Pierre et Miquelon, sur la demande de mon illustre ami, M. De La Ferre.

Beau lys cueilli par Dieu dans ta splendeur première,
Dont la corolle verse un parfum délicieux;
Toi qui brilles Là-Haut d'éternelle lumière,
Angélique rayon remonté vers les cieux;

O Sainte, dont le cœur des feux divins s'embrase,
Penche un instant vers nous ton beau front virginal;
Prête l'oreille au sein de ta céleste extase
A ceux qui te supplient au fond de notre val.

Etends, pour le bénir, une main protectrice
Sur le séle pasteur dont l'amour paternel
Conduit sur le chemin du bien, du sacrifice
Ses ovailes qu'il mène au sommet éternel.

Protège et guide encor tous ceux-là que la vie
A ployé sous un joug de peine et de travail,
Pour que cette famille, un jour, soit réunie
Sous la main d'un enfant dans le sacré berceau.

H. Myriel GENDEAU.

De la Société des Poètes Canadiens-Français. Beauceville, 21 juillet 1927.

Mlle Gabrielle Bissonnette de Montréal, est en vacances chez son grand père, M. Nap. Talbot.

Mmes Alice et Lucella Blais de Montréal, sont venues passer quelques jours chez leur père, M. Gaudias Blais.

M. et Mme Philippe Gosselin, leur fils Armand, ainsi que Mmes Odilon Boucher et Walter Labonté de Drummondville et Mme Louis Guillemette, des Etats-Unis, sont en promenade chez leur père, M. Martial Gosselin.

Mlle Léonie Roy, accompagnée de son amie, est partie lundi pour retourner à Nashua, N. H., Mme Honore Roy a accompagné sa fille, jusqu'à Québec.

Le 10 juillet, l'épouse de M. Lauréat Vallière, (née Azélie Fournier) a donné naissance à une fille baptisée le 11. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Bernatchez, oncle et tante de l'enfant.

Le 13, a aussi été baptisé un enfant de M. et Mme Alfred Godbout, (née Lydia Dubé) Parrain et marraine: M. et Mme Zéphirin Blais, grand oncle et grande tante de l'enfant.

Mme Arthur Cloutier avec sa fillelette, de Lowell Mass., est en vacances chez son père, M. Israël Langlois.

Mme Lemelin ainsi que Mlle Eva Lemelin, étaient dimanche dernier, en visite chez M. Paul Baillargeon.

Comme vermine, une excellente préparation est le Mother Grave's Worm Exterminator. Il a sauvé la vie à des milliers d'enfants.

CAP ST-IGNACE STATION

MM. Ernest et Gérard Fournier, sont en promenade chez leur père, M. Alfred Fournier.

M. Chs-Eugène Roy de Québec, est venu passer le dimanche chez son ami, M. Louis M. Cloutier.

Mlle Marie Cloutier les E. Unis passe quelque temps chez son frère, M. le Dr J. E. A. Cloutier.

M. Alfred Guimont s'est rendu à la Baie Saint-Paul la semaine dernière, l'hôte de M. J. Boivin.

MM. Elphège et René Caron de Montréal, sont venus passer quelques temps, chez les parents.

Publication de mariage dimanche entre M. Octave Guimont, fils de Arthur Guimont et Mlle Clara Mathieu, fille de J. J. Mathieu. Entre M. H. Mercier, fils de M. Laurent Mercier et Mlle Béatrice Gagné fille de M. Philippe Gagné.

Recommandées aux prières
Dame Bernadette Marois, épouse de M. Georges Côté. Mlle Bernadette Caron, fille de M. H. Caron et de feu Corinne Sylvestre, à l'âge de 12 ans. Toutes deux décédées à Québec.

On ne demande à une femme que quatre choses: que la vertu soit dans son cœur, la modestie sur son front, la douceur sur ses lèvres, le travail dans ses mains. Celle qui est riche de ces quatre dons est partout la plus pure, la plus belle, la plus aimée et la plus honorée.

La Croix de Paris.

Simple et pure. — Il est si facile d'appliquer l'Huile Electrique du Dr Tbs qu'un enfant peut en comprendre les directions. Employée comme liniment, la seule direction est de frotter, et comme pansement de l'apaiser. Les directions sont si claires qu'il n'y a pas moyen de se tromper, et elles seront facilement comprises des jeunes et des vieux.

SAINT-PIERRE

Mlle Philia Proulx de Sherbrooke, est l'hôte de sa sœur, Mme Vve Arcadius Gagné.

M. et Mme Joseph Lamonde de Sainte-Rosalie, étaient en visite chez leur mère, Mme Vve Désiré Lamonde la semaine dernière.

Mlle Aimée-Anna Gagné, de Québec, est chez son père, M. Adolphe Gagné.

Mlle Yvonne Côté de Québec, est en visite chez sa sœur, Mme Emile Gagné.

M. Jean-Marie Gagné ainsi que Mmes Marie-Ange et Laure Lemieux,

nous ont quittés pour aller demeurer aux Etats-Unis.

Mmes Thérèse et Marguerite Proulx de Rivière du Loup, ont passé quelques jours chez M. Alphonse Létourneau.

Mercredi le 20 juillet, à 8 heures, M. l'abbé Emond de Lévis, a béni l'union de M. Athanase Fortin de Trois Saumons, avec Mlle-Julienne Beaudoin.

M. Amédée Fortin de Saint-Aubert servait de témoin à son fils et M. Alphonse Beaudoin accompagnait sa fille.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Peut importe que les cors aient de profondes racines, ils doivent céder au Holloway's Corn Cure Remover si employé tel qu'indiqué.

**Congrès Mondial
d'Aviculture**

OTTAWA

Du 27 juillet au 4 août

ENEZ à Ottawa afin de prendre part à cette réunion unique. Voyez cette exposition de la volaille la plus complète qui ait jamais eu lieu. Renseignez vous aux discours des scientifiques et des Chefs d'élevage, représentant au delà de 40 pays, qui adresseront la parole pendant les séances. Visitez les expositions nationales et provinciales pleines d'intérêt et d'instruction ainsi que les expositions des manufacturiers d'accessoires les plus importants du monde. C'est une occasion unique et séduisante qui se présente. Profitez-en.

CHOEUR du CENTENAIRE de 1000 VOIX Concerts de Fanfare • Concours Athletique

**Séances tous les jours
9.30 a.m. - 12.30 p.m.**

**Exposition quotidienne
1 p.m. - 10 p.m.**

L'Auditorium

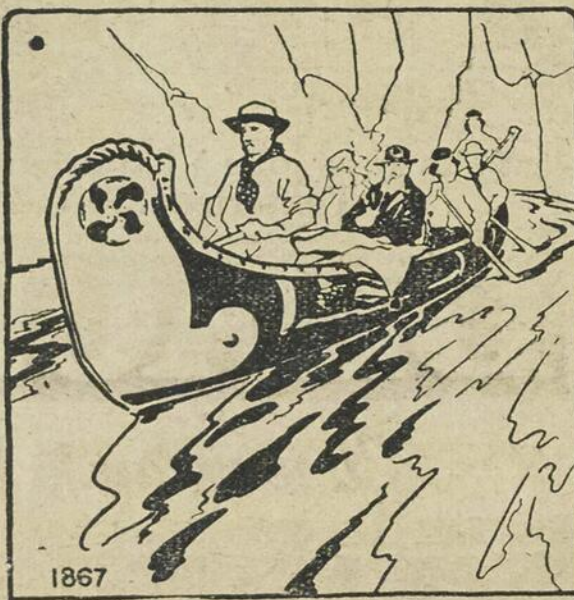
Lansdowne Park

Notez bien la date - le 27 juillet au 4 août

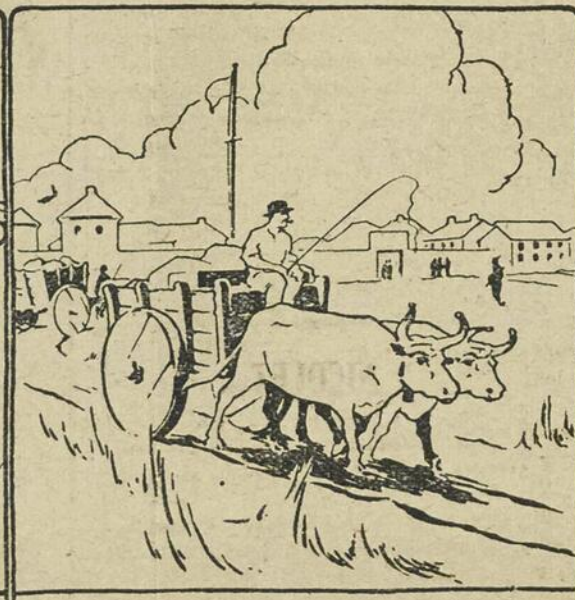
Tarif réduit sur tous les chemins de fer

**Pour renseignements complets s'adresser à
M. ERNEST RHOADES, SECRETAIRE DU CONGRES, OTTAWA**

SOIXANTE ANNÉES DE VIE NATIONALE CANADIENNE



1867 LE VICOMTE MONCK EN VOYAGE D'AGRÉMENT



LE VIEUX CHAR À BOEUF DE LA RIVIÈRE ROUGE



UNE PROMENADE À LA MODE



LE VICOMTE WILLINGDON SE PROMÈNE

LISTE DES PRIX DU GRAND EUCRE DONNÉ DANS LA SALLE DES CHEVALIERS DE COLOMB, LE LUNDI, 18 JUILLET, AU PROFIT DES OEUVRES DU DISPENSAIRE

GAGNANTS

M. Maurice Gazé,
Mme Paul H. Poquet,
Mlle Simonne Collin,
Mme Nap. Dionne,
Mlle Yvette Blanchet,
Mlle Alice Laberge,
M. Edgar Smith,
Mlle Blanche Dubé,
Mme Ernest Courcy,
Mlle Orlène Casault,
M. Chts Eug. Furois,
Mlle Marguerite Laberge,
M. Orlène Casault,
Mme Art. Coulombe,
M. le Dr C. Rouleau,
Mme Ad. Dubé,
Mme Elz. Bernier,
Mlle Blanche Fortier,
M. Adrien Guimont,
Jeanne Bernier,
M. Nap. Caron,
Mlle Flore Favreau,
Mlle M. Berthe Caron,
M. Aimé Lacombe,
Mme Nap. Catellier,
Mlle Lucienne Rousseau,
Mlle Ernestine Bernier,
Mlle Cécile Boulet,
Mlle Jeanne Rochefort,
Mlle Annette Paquet,
Mlle Adèle Green,
Mlle Estelle Gaudreau,
M. Laval Paquet,
Mme Johnny Corneau,
Mlle Cécile Morin,
Mlle M. Anna Vézina,
Mme J. O. Gaudreau,
Mlle M. Ange Boulet,
Mlle Donald Proulx,
Mlle Alice Tondreau,
Mlle R. Alma Després,
M. J. A. Simonneau,
M. Odilon Collin,
Mme Ths Lacombe,
M. J. A. Bernier,
Mlle Hilda Després,
Mlle Irène Marchand,
M. Alph. Dubé,
Mlle Amarilda Thibault,
Mlle M. A. St-Jorre,
M. Georges Cloutier,
Mlle Irène Béchard,
Mme Ernest Bernier,
Mlle Elianne Bernier,
Mme Alf. Paquet,
Mlle Jeanne Aimée Côté,
Mlle Annie Bernatchez,
M. Candide Ringue,
Mlle Augustina Lacombe,
Mlle Irma Bernatchez a été l'heureuse gagnante d'un \$2.50 en or offert par Mgr A. Paré P. D. comme prix d'assistance.

ARTICLES

For électrique,
Ornements de Console,
Fer électrique,
Fer électrique,
Jardinière,
Poêle électrique,
Cendrier,
Salières et Poivrières,
Cullière et fourchette en argent,
Vases à fleurs et fleurs,
Bonbonnière,
Plateau,
Set à fruits,
1 doz pains,
Boîte à cigarettes,
Sacoche,
Corbeille à fruits,
Paires de ciseaux,
Jardinières et ceinture,
Cendrier,
Bonbonnière,
Paire de Pantouffles,
Théière,
Bonbonnière,
Chapelet,
Cadre,
Set à crème,
Poudrette,
Assiettes à fruits,
Assiettes à sandwiches,
Compotier,
1 doz demi pains,
Bouteille de lotion,
Convertoir de berceau,
Boudoir,
Jeu de cartes,
Serviette,
Boîte de papeterie,
Bon pour \$1. de provision,
Cocotier,
Fleurs artificielles,
Plateau,
Bouteille de lotion,
Centre,
Robe de bébé,
Paire de bas,
Cendrier,
Bonbonnière,
Plateau,
Mouchoirs,
Mouchoirs,
Boîte à mouchoirs,
Paire bas,
Boîte de café,
Bas,
Serviettes,
Vase à fleurs pour auto,
Pipe Sicana,
Tapis en Linoléum.

DONATEURS

Basin Electric.
Mme A. Gagné,
M. C. A. Corriveau,
M. Maurice Rousseau,
M. Maurice Walsh,
M. J. C. Hébert N. P.
Un ami,
Une amie,
M. J. L. Gagnon,
Mme L. A. Pednault,
M. Wilfrid Ringue,
Mme Alexandre Chouinard,
Mlle J. Paquet,
M. Ferd. Simonneau,
M. Armand Renaud,
M. Salomon Sab,
Mme Laurent Fortier,
M. J. E. Dubé,
Maison La Marchand,
Mme Jos Francoeur,
M. E. St-Hilaire,
A. Bacal,
Mme T. Paquet,
M. J. P. Gagné,
Mme William Walsh,
M. A. Coulombe gér. P. T. Légeré,
Le Bazar,
Mme Ernest Côté,
Une amie,
Mme Alb. J. B. Normand,
Une amie,
M. Oscar Fournier,
M. Raoul Corbin,
G. E. Fournier,
Mme Léo K. Laflamme,
Mme Raoul Boulanger,
Mlle Bernadette Coulombe,
Mme Am. Langlois,
M. Raoul Corriveau,
Mme O. Turgeon,
M. P. O. Gaudreau,
Le Bazar,
M. Jos Clouston,
Une amie,
Une maman,
E. Davis,
Une amie,
Une amie,
Le Bazar,
Mlle Antoinette Tremblay,
Mlle Ernestine Côté,
Mme Eug. Bernatchez,
Mme J. U. T. Tétu,
M. Ludger Létourneau,
Une amie,
Une amie,
M. C. E. Fournier,
M. J. Eug. Bélanger,
M. Jos Lemieux.

clésiastiques et professionnels, journalistes et hommes d'affaires, formant un groupe très représentatif de la province de Québec, ont été profondément intéressés et édifiés. Tous reconnaissent qu'il faut visiter ces postes d'avant-garde pour s'informer aux ressources multiples du pays et prendre des leçons d'économie politique sinon de patriotisme pratique en un mot, pour acquérir des connaissances dont la possession ne peut manquer d'avoir des résultats heureux.

"Je suis heureux de féliciter les organisateurs de cette magnifique randonnée de Québec à Victoria. Ils nous ont permis de voir au passage les ressources minières et forestières de l'Ontario, de la Colombie-Anglaise et du Québec, ainsi que les mers de blé des plaines du Manitoba de la Saskatchewan et de l'Alberta.

"Partout, nous avons trouvé de nombreux Canadiens-Français bien établis dans le commerce ou l'industrie mais surtout dans l'agriculture et généralement prospères et satisfaits. Tous gardent toujours à la vieille province de Québec une admiration qui l'honneur et l'oblige un attachement inébranlable et l'espérance qu'elle leur enverra une petite part de son surplus de population pour renforcer leurs groupes et aider à maintenir les institutions ancestrales.

"Je dois aussi des remerciements aux autorités du Canadian National pour le service parfait qu'elles nous ont donné tout le long du voyage et cela a été, avec l'amabilité de nos compagnons de voyage, les deux principaux facteurs d'agrément et de satisfaction. Nous avons surtout apprécié, le personnel de langue française qui tout le long de la route a veillé à notre confort avec un zèle inlassable.

M. Jean-Baptiste et Mlle Lucette Couillard sont de retour d'une promenade de quelques jours à Montréal, chez leur oncle, M. Abel Deladurantay, et autres parents et amis.

Mme Armand Desmeules, de Port-Arthur, Ont., passe une couple de mois parmi nous, chez son père, M. Alfred Fortin.

M. Charles Casault, de Montréal, est venu passer la saison d'été chez son frère, M. François Casault.

Les Miller's Powders n'ont pas seulement rendu intenable aux vers le système de l'enfant, mais par leur action sur l'estomac, le foie et les intestins, elles calment les troubles tels que la perte de l'appétit, l'excès de bile, et autres désordres internes causés par les vers. Les enfants se développent et peu importe la condition dans laquelle se trouve leur estomac infesté par les vers, le mieux se fera sentir aussitôt le traitement commencé.

SAINT-PIERRE

(SPECIAL)

Une partie de plaisir
Dimanche dernier, vers la deuxième heure, un groupe joyeux de jeunes gens se hâta vers l'an "Aubert" de Berthier, c'était un grand pique-nique organisé par les collégiens de Saint-Pierre. On s'amusa beaucoup; grâce à la radieuse température que la Providence avait su nous ménager. La mer était très belle, aussi quelques-uns des nôtres se joignirent aux nombreux touristes étrangers pour humecter leur costume de bain. La cinquième heure amena un souper succulent servi sous les rampeaux. Bientôt ce fut le tour des jeux.

Soudain un signal se fait entendre, c'est celui du départ. Tous quittent la plage contents de leur après-midi. La fête se termina par des vœux animés données par M. l'abbé Maurice Proulx, etc.

"J'y étais."
Prenaient part au pique-nique: MM. Philippe Samson, Fortunat Proulx, André Lecompte, P. H. Ruel, O. Breton, C. H. Delagrave, Mlle Marie-Ange et Marguerite Lecompte, Thérèse et Simonne Bernard, de Québec, MM. Edmour Proulx, Irénée Samson, Alexandre Proulx, R. Morancy Honorius et Emile Ringue, de Montmagny, A. Nicole, A. Arsenault, Gérard Delagrave Mlle Jeanne et Gabrielle Bernier, Québec, M. Jeanne Ruel, Cécile Proulx, Lucienne et Germaine Baillargeon, Jeanne et Corinne Proulx, Irène Normand, Montmagny, Simonne Delagrave, Ali-Garant Marie Berthe Gourde et Adrienne Morin et beaucoup d'autres dont les noms m'échappent à la mémoire.

NICOLET

Nos félicitations à notre collaborateur, le Révérend Frère Sigmond, mieux connu à nos lecteurs sous le nom de Jacques de Gaspé qui, depuis six ans, était directeur de l'Académie Commerciale de Nicolet, et qui vient d'être nommé directeur-général de la nouvelle Maison-Mère du district de Québec, des Frères des Ecoles Chrétiennes, à Sainte-Foye.



BUREAU CHOQUETTE

Mariage

Mardi 14 juillet, M. Arthur Lemieux, officier de marine, unissait sa destinée à celle de Mlle Gabrielle Bernier. Leurs frères respectifs leur servaient de témoins. Après la cérémonie, ils se rendirent chez M. Jos. Bernier, père de la mariée où un succulent déjeuner les attendait.

Les mariés partirent pour Montréal, à leur retour, M. D. Lemieux, père du marié, donna une agréable soirée.

A M. et Mme Arthur Lemieux, nous leur souhaitons le plus grand bonheur dans leur union.

M. et Mme Amédée et Laurent Bernier ainsi que Mme Simonneau et Mlle Aldéa Bernier de Québec, étaient chez leur père, M. Jos. Bernier, à l'occasion du mariage de leur sœur.

Mlle Gerorgette Marois de Montmagny, était l'invitée de ses amies, Mlle Bernier.

M. Joseph Gaudreau de Limoulin, était dans sa famille dimanche dernier.

Mlle Eva D. Ladurantay s'est rendue à Montmagny, la semaine dernière.

M. et Mme A. Blouin et A. Doré de Québec, sont venus passer le dimanche chez leur mère, Mme Vve Emond De Ladurantay.

Mlle Jeannine Caron de Montréal, passe les vacances chez sa grand-mère, Mme Vve Eugène De Ladurantay.

M. Albert Simonneau de Québec, est venu passer le dimanche chez son père, M. Lud. Simonneau.

M. Hector Caron est allé à Québec mardi, par affaires.

M. et Mme A. Desjardins ainsi que leurs enfants, sont venus passer le dimanche chez leur frère, M. Cléophas Marois.

Mme Philippe De Ladurantay de Montréal, est en visite chez son beau-père, M. Phydine De Ladurantay.

Mmes L. Proulx et O. Courteau et leurs enfants de Montréal, étaient de passage chez leurs parents, MM. Alfred Morin et Hector Caron.

M. Oscar De Ladurantay de Montréal, passe quelques temps chez son père, M. Mathias De Ladurantay.

M. Alyre De Ladurantay après avoir été gravement malade, est de retour chez son père, en voie de guérison. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

VILLAGE DES AULNAIES

Mme Clément Chassé, de la Rivière du Loup, était l'invitée de M. et Mme T. Caron la semaine dernière.

M. et Mme J. O. Fréchette sont venus passer une semaine chez leur père.

M. Michel Francoeur, Mlle Lucienne Lizotte, Gabrielle et Blanche Lizotte se sont rendus à Sainte-Anne, jeudi dernier.

M. Rosario Proulx est descendu chez ses parents à Saint-Pascal pour quelques jours.

M. Wilfrid Samson et Mlle Juliette.

te Bernier de Québec, étaient en visite chez des amis, dimanche.

M. et Mme François Caron de Montréal, sont venus visiter leurs parents cette semaine.

M. et Mme Napoléon Leclerc, de L'Islet, étaient ces jours-ci les invités de Mme T. Caron.

M. et Mme Amédée Chouinard et leurs enfants sont en promenade à Sainte-Louise chez M. E. Morneau.

M. H. Chouinard de Saint-Jean Port Joli, est de passage dans le village ces jours-ci.

Mme Vve Adélaïde Marier nous a quittés pour quelques jours où elle doit visiter ses parents.

SAINT-JEAN-PORT-JOLI

M. l'abbé Ed. Simard est en visite chez son frère M. J. Fournier.

La famille Herckenrath de New-York est à sa villa "Les Cèdres" pour la saison.

Mlle Simonne Desrosiers est retournée à Springfield Mass après une quinzaine de vacances.

M. et Mme Romuald Caron de Sudbury Ont., sont les hôtes de M. Ferd. Caron.

M. et Mme Ad. Fournier du Cap St-Ignace, Mlle Belleau, de Montréal, Mlle Aline Carrière de St-Charles ont été de passage chez Mme O. Caron le 14 juillet courant.

M. Emile Gaumond E. E. M. de Québec, était en visite chez Mme Giguère le 17 de juillet.

M. et Mme L'Heureux, M. Maurice Rousseau et Mlle Germaine Rousseau de Québec, ont rendu visite à Mme O. Caron le 17 de juillet.

Mmes et Mlle Anctil de Québec, sont à l'Hôtel Touristes.

M. Roméo Caron de Montréal passe ses vacances dans sa famille.

M. et Mme Paul Hudon sont revenus de leur voyage de noces; à cette occasion il y eut une joyeuse fête chez M. Achille Hudon.

Le 1er juillet, M. Marguerite, Adrien enfant de M. et Mme Ant. Bagnon, Parrain M. Adrien Trudel de Québec, marraine Mlle Marguerite Marceau de Québec.

Le 12 de juillet, M. Rosée, Lucette, enfant de M. et Mme Gilbert Chouinard, Parrain M. Donat Chouinard, marraine Mlle M. Gamache.

Le 11 de juillet M. Pierre Bérubé de Ste-Anne de la Pocatière conduisit à l'autel Mlle Laura Deschênes.

MM. Alp. Bérubé et Am. Fortin de Lévis, leur servaient de témoins. A l'orgue un joli programme de chant fut rendu. Après le déjeuner les heureux époux sont partis en voyage de noces. Nos meilleurs vœux.

Le 1^{er} de juillet ont eu lieu au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis les funérailles de Bernadette enfant de M. Frs Caron et de Mme Corinne Sylvestre décédée à l'Hôtel-Dieu à l'âge de 12 ans. Nos condoléances à la famille.

Le 16 courant est décédée à Montmagny Mlle F. X. Denis épouse de feu le Notaire Denis.

Les 11 et 1^{er} courant ont eu lieu des séances dramatiques et musicales données par nos dévouées jeunes filles et quelques amateurs au profit de "La Vieille Chapelle". Tous ont été à la hauteur de leur tâche et nous les remercions bien sincèrement des bonnes heures qu'ils nous ont procurées. Nos remerciements aussi à tous ceux qui ont contribué par leur assistance au succès de cette bonne oeuvre. Voici le programme exécuté:—

- 1.— Piano. Mlle Ant. Tremblay, Montmagny et C. Morin.
- 2.— Plus fort que la haine 1 acte. Mlle Elianne Bernier.
- 3.— Chant de Carmen Bizet.
- 4.— Plus fort que la haine 2 acte. M. G. H. Bernier Mont.
- 5.— Chant: La pauvre église J. d'Elleose.
- 6.— Plus fort que la haine 3 acte.
- 7.— Déclamation. M. G. Bélanger, E. E. M.
- 8.— Le laquais de Madame 1 acte.
- 9.— Chant: Air du billet de loterie N. Tsouard.
- 10.— Le laquais de Madame 2 acte.
- 11.— Chant: La berceuse du violon T. Botrel, M. G. E. ernier.
- 12.— Le laquais de Madame 3 acte.

O CANADA!

NOTES LOCALES

(Suite de la page 8)

Mme Gustave Guérin, avec ses enfants, de Montréal, est venue passer quelques semaines chez sa sœur, Mme Luc Gaudreau.

M. Gérard Tondreau est parti pour une vacance de quelques jours à Lewiston, Maine, chez son ami, M. Jos. Poliquin, et autres villes américaines.

Dimanche dernier, au lendemain de la fête de Notre-Dame du Mont-Carmel, M. l'abbé Marius Paré, nouveau lévite, a donné son premier sermon. Ce jeune prêtre, qui avait promis d'exalter les louanges de sa Bonne Mère du Ciel à sa première prédication, si elle le conduisait aux saints autels, a accompli son vœu avec un brio plein de promesse. M. l'abbé Paré, avait plus d'une fois révélé son beau talent d'élocution, alors qu'il venait au cours des vacances avec ses collègues, charmer les loisirs du public, dans de belles soirées littéraires et artistiques qu'ils donnaient. Désormais, de la chair de vérité, il charmera notre sens de chrétiens. Puisse-t-on nous entendre, de même les deux autres ordonnants du 3 juillet, dont la fête sublime est dans tous les souvenirs.

M. Eugène Fortin, de Montréal, a passé quelques jours de vacances, chez son père, M. Alfred Fortin.

De terribles épidémies de maladies avec un nombre épouvantable de pertes de vie, ont suivi la grande distribution des puces. Les puces vivent sur les souris, les rats et même sur les êtres humains. La peste, qui brise tout sans avertissement et qui tue par mille, est une des nombreuses maladies dont les puces sont responsables. Fly-Tox tue les puces. Volatisez sur le dos des animaux. Instructions faciles sur chaque bouteille (étiquette bilingue) pour tuer tous les insectes domestiques. Insistez pour avoir Fly-Tox. Fly-Tox est sans danger, ne tache pas, il est odoriférant et certain. Chaque bouteille garantie.

Une de nos distinguées co-paroissiennes, Mlle Blanche Gaudreau, fille aînée de M. Jos. Gaudreau, rive sud, remportait il y a quelques jours son diplôme d'infirmière de l'Université Laval et de l'Hôpital Saint-François d'Assise où elle a suivi les cours avec la note "distinction". Nos vœux de succès et nos félicitations à la jeune garde.

DEFENSE

Il est strictement défendu sous peine d'amende, d'aller sans permission sur les terrains du rocher "Village des Georges" appartenant à: MM. Geo. E. Fournier et L. Bittner.

MONTMAGNY

Mme Olivier Raymond avec ses enfants, est retournée à La Tuque, après avoir passé quelque temps chez son père, M. Octave Caron.

M. Edmour Proulx est parti vendredi pour Shawinigan Falls, où il vient d'être nommé caissier de la Banque Royale de cet endroit.

Mme J. A. Morin et ses fillettes, Fernande, Carmen et Jacqueline, de Québec, passent les vacances chez M. et Mme Azarias Paquin.

M. le Dr. D. Nicole, qui exerce sa profession dans l'Ontario, est venu rendre visite à ses parents de Montmagny.

Mlle Anna-Marie Bernier, de Québec, est en visite chez sa tante, Mme Dr. J. B. B. Blouin.

M. L. D. E. Rousseau, N. P., est parti mardi pour un voyage de quelques jours à Chicoutimi et au Lac Saint-Jean. Il sera de retour à son bureau au milieu de la semaine prochaine.

M. et Mme Francis Casault et leurs fillettes, Darlys et Rita, de Lynn, Mass., ainsi que MM. et Mmes J. Leveillé et Philippe Leveillé et leur fille, Cécile, de Lawrence, Mass., étaient, ces jours derniers, les hôtes des Familles Louis et François Casault.

Mgr. J. Alf. Paré, P. D., curé de notre paroisse, est allé à Saint-Gabriel de Ladurantay, dimanche dernier, présider à la bénédiction d'un carillon de trois nouvelles cloches. Il était accompagné de MM. les abbés Albert Dion et C. Leclerc.

Plusieurs de nos concitoyens étaient aussi rendus à Ladurantay à cette occasion, en outre M. et Mme Jos. C. Hébert, N. P., et leurs enfants, Mme Louis Doyer, M. et Mme Emile Deladurantay, et leurs enfants, M. Laurent Fortier, etc.

MM. l'abbé H. Nicole, curé de la Grosse Isle, son frère Ludger, M. Fernand Nicole, élève du Séminaire et M. Laurent Fortier sont partis lundi pour une promenade à Glover, Vermont, où ils sont les hôtes de M. Lucien Nicole.

Mlle Germaine Beaudoin, de Tring Jct., est en visite chez son amie, Mlle Marguerite Hébert.

Une modification de l'autorité religieuse a voulu que l'Octave de la Bonne Sainte-Anne soit célébrée dès cette semaine par la prière et la neuvaïne le soir à 7 heures, vénération de la sainte relique, en même temps que les fidèles sont conviés, comme par le passé, à s'approcher des sacrements. En ces jours consacrés à honorer la Bonne Sainte aux miracles, nous la prions d'étendre sa puissante protection sur nos familles, nos industries et notre belle paroisse de Saint-Thomas de Montmagny.

Beau crêpe plat tout soie, toujours les nouvelles couleurs, \$2.50, réduit à \$1.80. Crêpe plat vaillant \$1.75, réduit à \$1.45. Quantité de voiles imprimés réduits au prix courant.

GEO E. FOURNIER,

Rue de la Gare, Montmagny.

Mme William Morin, avec ses enfants, de Montréal, est en visite chez ses sœurs, Mmes Emile et J. O. Gaudreau et Albert Talbot.

M. et Mme Chs. A. Paquet sont revenus samedi d'un voyage de trois semaines à Vancouver qu'ils ont fait avec les excursionnistes de la "Liaison Française". L'excursion s'est faite par train spécial du Chemin de fer National du Canada.

Interviewé sur les impressions de voyage, M. Charles-A. Paquet, député de Montmagny, à la Législature provinciale et représentant officiel du gouvernement de Québec près de la "Liaison Française", nous a déclaré: "Les voyages de la 'Liaison Française', celui de cette année spécialement, me semblent être de bonne inspiration et répondre à un besoin du moment. Visiter nos gens, semés depuis cinquante ans par petits groupes éparés au hasard des besoins de la vie, au milieu de cette mosaïque de peuples d'origines et de langues diverses dans toutes les provinces du Canada, en outre d'instruire les voyageurs eux-mêmes sur la situation et les chances de survie de ces groupes de nos compatriotes est pour ces derniers un précieux encouragement et un reconfort nécessaire dans les difficultés de toutes natures qu'ils ont à surmonter pour vivre d'abord, et continuer ensuite leurs usages et coutumes et conserver leur langue.

"En cela, je crois que les voyageurs de la 'Liaison Française', ec-

UNE VACANCE IDEALE

et le breuvage idéal—
DAWES BLACK HORSE
cette bière si appétissante,
si rafraîchissante et absolument pure.

Ayez-en lors de votre prochain pique-nique.

DAWES

BLACK HORSE

Bière naturelle  *très bien vieillie*

Plus de 100 ans d'expérience dans chaque bouteille

BELLE MANIFESTATION PATRIOTIQUE

Certes, le Canada a eu dans le passé, spécialement depuis 1914, plus d'une occurrence de célébrer des fêtes nationales fournissant à ses fils l'occasion de déployer la ferveur de leur patriotisme.

Nous ne croyons pas, cependant, que jamais encore, d'un bout de l'autre du Canada, occasion semblable se soit présentée qui, comme la célébration du soixantenaire de la Confédération, ces jours derniers, ait fourni un déploiement plus remarquable du sentiment national.

On peut dire que jamais encore le peuple canadien n'a communiqué avec plus de sincère enthousiasme, avec plus de légitime fierté, dans un élan de patriotisme fervent: la fête du Canada a été dignement célébrée.

Si, par le passé, nous avons pu parfois regretter l'absence ou du moins l'insuffisance de cet esprit national qui chez un peuple est le lien tout puissant, constitue la manifestation d'un idéal commun, pôles magnétiques vers lequel convergent tous les coeurs en certaines occasions, nous pouvons aujourd'hui considérer comme une manifestation indéniable d'esprit national les fêtes de ces jours derniers.

Le peuple canadien a démontré qu'il avait conscience de la grandeur de l'oeuvre réalisée sous l'inspiration des Pères de la Confédération par les générations qui, depuis soixante ans, ont peiné pour poser pierre sur pierre les assises des destinées auxquelles ils aspirent pour le Canada; eux de nos jours ont saisi cette occasion de placer sur l'édifice en construction les premiers drapeaux indiquant que l'oeuvre en bonne voie progresse vers son couronnement.

Rien n'est plus réconfortant, ni plus réjouissant que cette démonstration, du fait que le peuple du Canada a désormais pris conscience de la grandeur de son oeuvre, qu'il s'en enorgueillit et qu'il est déterminé à la poursuivre en y consacrant tous ses efforts et toutes ses énergies.

Les bons ouvriers ont toujours de bons outils, car ayant la volonté de réussir, ils trouvent toujours le moyen de tirer le meilleur parti possible, même des outils imparfaits.

Ce sont, en définitive, les hommes qui comptent, ici-bas, bien plus que les outils mis à leur disposition. Ceux qui ont le coeur à l'ouvrage ne se laissent pas rebuter pour si peu: leur détermination a raison de la pénurie des moyens.

Ce n'est pas tant, peut-être, la Confédération, instrument humain, et donc forcément imparfait, en même temps que soumis aux aléas des incapacités de ceux appelés à le manier, que le peuple canadien, inconsciemment, célébrait ces jours-ci, mais bien plutôt la remarquable épopée des hommes du Canada, dont les énergies ont triomphé en ces dernières soixante années de tous les obstacles rencontrés sur le chemin de leur ascension nationale.

Et parmi ces fils triomphants du Canada, nul plus que ceux de notre race n'ont droit plus indiscutable à se réclamer d'avoir accompli meilleure besogne patriotique.

Qu'ils continuent donc leur tâche, confiants de bien servir la patrie commune en servant les idéaux auxquels ils ont su rester si noblement fidèles.

Travaillons avant tout inlassablement dans le sillon tracé par les ancêtres, travaillons à nous montrer des hommes dignes d'eux, des hommes sains de corps et d'esprit, et n'ayons aucune inquiétude sur la certitude de triompher des contingences humaines.

C'est, on l'a dit en nous mêmes que ce font nos destinées. A nous seuls incombe la tâche d'être à la hauteur de nos idéaux.

LA GRANDE AVENTURE

Nous avons le plaisir d'accuser réception de "LA GRANDE AVENTURE", le nouveau livret-guide français du Chemin de fer national du Canada, un petit livre admirable de précision et de bon goût.

Un voyage est toujours une aventure mais lorsqu'il emprunte l'itinéraire de Champlain, La Salle, de la Grande Rivière et autres découvreurs et explorateurs célèbres il devient une "grande aventure", riche en découvertes et en émotions — comme l'ait autrefois la recherche du fameux passage du nord-ouest — une excursion dans le passé et dans le présent qui excite l'imagination.

C'est la pensée que nous trouvons développée, avec un rare bonheur, dans ce nouveau livret-guide du Chemin de fer national du Canada. Nous apprenons ainsi que le réseau National suit ou croise aujourd'hui les routes tracées par tous les grands explorateurs et découvreurs et que ces convois, pour offrir aux voyageurs de nos jours tout le confort refusé à ceux d'autant sont un moyen de transport aussi pittoresque, aussi romanesque que le canot d'époque ou le "vaisseau des prairies".

Le texte, dont l'auteur est Ernest Benck, nous promène de Halifax à Victoria, de Louisbourg à l'Alaska. Il nous fait voir tous les endroits qu'il faut connaître, évoque avec enthousiasme les scènes glorieuses de notre histoire et décrit avec un style

enchanteur les beautés de notre pays. La partie descriptive est admirablement complétée par environ 80 gravures — dont six hors texte — si agréables Octave Bélanger, un jeune artiste canadien dont quelques oeuvres ont été reçues au Salon de Paris.

Le livre se divise en cinq chapitres et une introduction. Une table des matières permet de s'y guider.

A l'occasion du centenaire de Crémieux et de trouver instantanément le sujet des gravures incorporées dans le texte, mazie et du jubilé de la Confédération le Chemin de fer national a l'heureuse idée d'ajouter à son livre une poésie du poète canadien mise en chanson par le professeur J. J. Gagnier.

Une jolie couverture décorée d'une composition en couleur montrant dans le décor des Rocheuses, le canot du trappeur et du missionnaire et la locomotive moderne, petit symbole qui illustre bien le texte, habille ce petit livre de 112 pages, bourré de faits historiques et des descriptions chatoyantes, véritable vade-mecum du touriste qui traverse le Canada et poursuit, après les pionniers, audacieux d'autrefois, la "grande aventure".

Avec "Québec, la douce Province" le Chemin de fer national du Canada nous a habitués à des publications ferroviaires d'un genre spécial, remarquables par leur ton littéraire et artistique, et offrant ce cachet, vivement apprécié par les Can. Français

"Évitez les mouches avec la LESSIVE GILLETT"

Une cuillerée à thé de Lessive Gillett repandue dans la boîte aux vidanges empêche les mouches de se multiplier.

Employez la Lessive Gillett pour nettoyer et désinfecter.

Coûte que peu mais toujours effective.



Un joli recueil d'une soixantaine de nos vieilles chansons canadiennes les plus connues, avec une intéressante préface de Marius Barbeau sur la "chanson canadienne", ses origines et ses transformations. Ce recueil est publié spécialement pour les voyageurs des excursions extraordinaires de la Compagnie, particulièrement pour celle de l'Université de Montréal.

"Les Chansons du St-Laurent" — Un dépliant illustré à profusion et renfermant une description détaillée des régions, des villes et principales localités du Canada, de Montréal à la Côte du Pacifique.

Ces diverses publications, qui font bien voir à l'arge part que l'on fait au français dans le département de publicité du Pacifique Canadien, se distinguent par leur valeur documentaire, leur goût artistique et le souci des moindres détails typographiques. La collection complète à sa place dans toute bibliothèque canadienne.

UNE SÉRIE DE MAGNIFIQUES PUBLICATIONS

Le Pacifique Canadien qui, depuis quelques années, s'est attiré des louanges bien méritées avec ses magnifiques publications touristiques, nous offre cette année plusieurs nouvelles plaquettes françaises qui lui font vraiment honneur. Ces plaquettes, dont nous venons de recevoir toute une série, se rapportent aux différents services de la Compagnie et sont présentées avec une toilette artistique dont nous ne pouvons que faire les plus grands éloges. Elles s'adressent non seulement au public de langue française du Canada, mais aussi à celui de France, où les publications de notre grande compagnie de transport sont aussi connues et appréciées. Voici la liste de celles que nous avons en ce moment sous les yeux:

"La route Historique du St-Laurent". C'est une riche brochure de 24 pages, avec illustrations en couleurs et en noir par l'artiste anglais Norman Wilkinson, qui décrit les beautés du St-Laurent. Parmi les plus belles gravures en couleurs, on remarque surtout un "vieux Montréal" un "vieux Québec", un "panorama moderne de Québec", un "Champlain dans le St-Laurent", un "Jacques Cartier à l'embouchure du Saguenay" et un "Empire d'Australie dans le St-Laurent". Sur la couverture, dans un encadrement doré, une caravelle est emportée, toutes voiles dehors sur les flots bleus de notre grand fleuve. Cette publication mérite d'être classée parmi les plus belles du Pacifique Canadien.

"Les Empresses de l'Atlantique". C'est une série de reproductions photographiques des plus belles pièces

des "Empresses" en service sur l'océan Atlantique, avec une légende descriptive au bas de chacune. La couverture de cette plaquette est sur tout à remarquer: elle est faite de trois séries de losanges bleus, rouges et or, portant, les uns le lion, emblème de l'Empire de Scotland, les autres la fleur de lys, emblème de l'Empire de France, et les troisième la fougère australienne, emblème de l'Empire d'Australie.

"Les Paquebots à Classe Unique". Une autre série de reproductions photographiques des pièces des paquebots à classe unique de la Compagnie en service sur l'Atlantique, avec sur chaque page, une vue d'une ville ou d'un site d'Europe digne de l'attention des touristes.

"La Confédération et le Pacifique Canadien". Une intéressante plaquette publiée à l'occasion du soixantenaire de la Confédération pour être distribuée aux employés de la Compagnie. Cet ouvrage donne les grandes lignes de l'histoire du Pacifique Canadien depuis sa fondation en même temps que de multiples renseignements sur le premier transcontinental qui fut la réalisation de la Confédération.

"Les Chansons du St-Laurent". Un joli recueil d'une soixantaine de nos vieilles chansons canadiennes les plus connues, avec une intéressante préface de Marius Barbeau sur la "chanson canadienne", ses origines et ses transformations. Ce recueil est publié spécialement pour les voyageurs des excursions extraordinaires de la Compagnie, particulièrement pour celle de l'Université de Montréal.

"Voyages à la Côte du Pacifique". Un dépliant illustré à profusion et renfermant une description détaillée des régions, des villes et principales localités du Canada, de Montréal à la Côte du Pacifique.

Ces diverses publications, qui font bien voir à l'arge part que l'on fait au français dans le département de publicité du Pacifique Canadien, se distinguent par leur valeur documentaire, leur goût artistique et le souci des moindres détails typographiques. La collection complète à sa place dans toute bibliothèque canadienne.

"GARDEZ VOTRE SANG-FROID ET NE FAITES PAS DE VITESSE QUAND LA CIRCULATION EST TROP INTENSE"

Conseils aux Automobilistes.

Plusieurs automobilistes ont tellement peur de conduire dans un en-

GILLEX



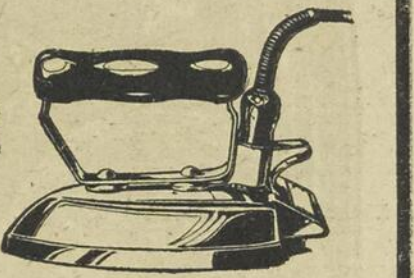
pour tout nettoyage

Chez tous les épiceries

LA CIE. E. W. GILLET LEE

TORONTO, CANADA

REPASSEZ À L'ÉLECTRICITÉ et oubliez la chaleur



Pourquoi vous faire griller à la chaleur accablante du poêle, quand vous pouvez repasser avec tant de facilité et de confort à l'aide d'un FER A REPASSER ÉLECTRIQUE ? La chaleur est à l'intérieur même du fer et y demeure aussi longtemps que vous le désirez. Quel meilleur travail n'auriez-vous pas alors. Que de temps n'épargneriez-vous pas ? Et dans quelle douce fraîcheur ne conserveriez-vous pas votre cuisine ?

N'hésitez pas à vous le procurer; vous éliminerez ainsi la chaleur épuisante du poêle — les allées et venues fatigantes — les maux de dos — les fatigues dans le poignet et nombre d'autres inconvénients du repassage. Le jour du repassage n'est plus un objet d'effroi si vous vous servez de l'électricité.

Prix et conditions faciles.

VENEZ NOUS VOIR LA CIE

ELECTRIQUE DE MONTMAGNY

56, rue Saint-Jean-Baptiste MONTMAGNY, P. Q.

droit où la circulation est plus intense que sur les grandes routes nous dit M. Arthur Gaboury, gérant de la Ligue de Sécurité publique de la province de Québec, qui a bien voulu nous communiquer quelques détails sur la conduite d'une voiture dans la circulation selon M. Bradley, A. M. I. A. E., que plusieurs touristes en arrivant près d'une ville, laissent leur voiture dans un garage pour continuer leur voyage en autobus, en tramway ou en chemin de fer.

La conduite d'une automobile dans la circulation cependant n'est plus difficile que le fait de changer de vitesse. Une chose est aussi facile que l'autre en autant que le conducteur garde son sang-froid et demeure maître de lui-même. Si l'on manque une vitesse, le bruit qui en résulte ne devient plus grand que si le conducteur cherche à placer le levier au hasard dans tout ce qui se présente. Le sang-froid, cependant, dans un tel cas d'urgence, empêche absolument l'erreur qu'on a faite d'avoir des conséquences quelconques. Dans la circulation, s'il vous arrive de vous mettre dans de mauvais draps, ne faites que prendre les choses tranquillement et immédiatement toutes les difficultés disparaîtront.

Si vous avez pris votre voiture à un garage qui est dans une rue de côté, faites attention en tournant pour entrer dans la circulation de ne pas le faire trop rapidement. Si vous voulez aller à la droite, attendez un espace libre avant de procéder. Une minute ou deux ainsi dépensées ne sont pas gaspillées, parce que la précipitation peut signifier un accident. N'essayez jamais un autre véhicule sans vous être assuré que la voie est parfaitement claire.

Ne changez jamais soudainement de direction. Si vous voulez tourner sur une rue à gauche, faites graduellement votre chemin vers la gauche de façon à ce que lorsque vous voudrez tourner, vous ne retarderez nullement la circulation des véhicules qui se dirigeaient dans le même sens que vous avant de tourner.

On conseille d'adopter cette manière d'agir, spécialement aux endroits où il y a un officier de circulation. L'homme en bleu ou en blanc, vous permettra certainement de continuer votre chemin à gauche si vous êtes bien placé. Si vous voulez vous diriger vers la droite agissez de façon à vous diriger vers l'extrême droite.

avant d'arriver au point où vous voulez tourner.

Rappelez-vous que vous devez donner les signaux ordinaires lorsque vous désirez tourner ou arrêter. Donnez ces signaux avant le mouvement et répétez-les de façon à ce qu'il n'y ait pas de malentendu.

Si l'arrivait que votre moteur arrête, ne vous énervez pas au point de laisser votre siège ou de faire des mouvements brusques et désordonnés. Faites immédiatement votre signal d'arrêt, et si vous ne pouvez démarrer, descendez pour pousser votre voiture un peu de façon à débloquent la circulation.

La première fois que vous déciderez de conduire dans la circulation intense, choisissez une occasion où vous n'avez pas de raison de vous presser. Placez-vous derrière un véhicule qui ne va pas trop rapidement et suivez-le. Vous constaterez que vous vous habitez facilement à cet entourage d'autobus, de tramways ou d'autres voitures. En suivant ce véhicule, laissez au moins cinq verges d'espace, de façon à pouvoir arrêter facilement si le véhicule qui vous précède applique subitement les freins.

On doit donner ici un avertissement au sujet des tramways parce qu'ils sont peut-être, les véhicules les plus dangereux de la route. A moins que vous ne soyez habitués à leur circuit, vous constaterez que les conducteurs ont l'habitude de vous serrer de près au moment où vous vous y attendez le moins. Ils tourneront à gauche ou à droite sans a-

tre conducteur par la proportion directe de la vitesse du véhicule qu'il conduit.

A moins que vous ne soyez parfaitement habitué à la circulation, conduisez lentement et rappelez-vous que vous n'êtes pas le seul conducteur sans expérience dans la foule. Si vous faites des manœuvres trop rapidement ou sans signal il est presque certain qu'un autre conducteur sans expérience mettra les pieds dans les plats.

cun avertissement et leurs freins électriques ou à air comprimé sont si forts qu'à moins de suivre à une distance raisonnable, vous arrivez sur le tram avant d'avoir eu le temps d'arrêter si le conducteur applique subitement ses freins.

Les conducteurs d'autobus sont à considérer et il faut y faire attention de même que les conducteurs de taxi. Ne vous fiez jamais sur le conducteur d'un cheval. Il est ordinairement facile de juger l'intelligence d'un au-



Prouvée sûre par des millions et prescrite par les médecins pour FRISSONS, MAL DE TÊTE, NEURITIS, LUMBAGO, MALADIES, NEURALGIE, MAL DE DENTS, RHUMATISMES

N'AFFECTE PAS LE COEUR

N'acceptez seulement que des enveloppes "BAYER" contenant des directions approuvées. Fournies en boîtes "BAYER" de 12 tablettes. Aussi en bouteilles de 100 chez les pharmaciens.

Aspirin est la marque de commerce (enregistrée au Canada) de la manufacture Bayer de Monacéticacidester de Salicylicacid (Acetyl Salicylic Acid) Bayer, pour protéger le public contre les imitations, les tablettes de la "A. S. A.". Cependant il est reconnu qu'Aspirin signifie la manufacture Bayer, sont estampées de leur marque de commerce générale, la "croix Bayer".



Tabac à fumer

Rose QUESNEL

Exempt de nicotine - ne fatigue pas les nerfs

Toujours la même qualité depuis 25 ans



Quand les Amis Arrivent

On a toujours observé la coutume, au pays de Québec, de servir une bonne vieille bière comme marque d'hospitalité et de bienvenue.

Encore aujourd'hui, l'ale saine et fortifiante est le breuvage familial par excellence dans toutes les occasions.

BIERES ET PORTER BOSWELL

BOSWELL'S INDIA ALE

QUEBEC

CHOCOLATS Ganong's

CHERCHER LA MARQUE SUR CHAQUE MORCEAU



même si elle a à faire un choix des diamants et des chocolats — les chocolats l'emportent, c'est-à-dire s'ils sont fabriqués par Ganong's.

CHOCOLATS Ganong's

CHERCHER LA MARQUE SUR CHAQUE MORCEAU

NOTES LOCALES

CHACQUE PIASTRE que vous dépensez en achetant des produits canadiens procure trois repas à un ouvrier canadien.

SONGEZ-Y sérieusement avant d'acheter des produits étrangers.

CHACQUE PIASTRE que vous dépensez dans votre district contribue à augmenter la prospérité de vos industries.

L'EXODE de notre argent à l'étranger est plus désastreux que l'exode de nos compatriotes, parce qu'il ne revient jamais.

Nous apprenons avec plaisir que M. Charles Tremblay, fils de M. J. A. Tremblay, Ing., de la ville de Montmagny, vient de passer avec succès ses examens pour l'admission à la pratique du Notariat, après un brillant cours d'étude à l'Université Laval.

Le nouveau professionnel est parti pour un voyage de quelques jours au Lac Saint-Jean, où il se propose d'ouvrir son étude dans un des nouveaux centres de cette prospère région. Nos félicitations et nos meilleurs vœux de succès au jeune Tabellion.

Mlle Colombe Laberge, de Montmagny, passe quelque temps en notre ville, l'invitée de MM. et Mmes Ludger Couillard et Adolphe Cloutier.

M. l'abbé C. Leclerc est parti mardi pour un voyage de quelques jours à Sainte-Anne de Beauré et à Notre-Dame de Beauré, où il sera l'hôte de M. l'abbé J. V. Boucher, Curé.

Mme Freddie Fortin, M. René Casault, ainsi que Mlle Blanche Casault, sont retournés à Montréal, après avoir passé une huitaine chez leur père, M. François Casault.

Mme J. G. Couture, de Québec, est en visite chez sa nièce, Mme Jos. C. Hébert.

M. et Mme Jos. Montminy, ainsi que Mlle Jeannette Caron, sont retournés à Rivière-du-Loup, dimanche dernier, à l'occasion du Congrès Eucharistique.

Chapeaux

Tous nos chapeaux en bas du Prix du Gros. Nous voulons écouler la balance de notre stock.

GEO E. FOURNIER,

Rue de la Gare, Montmagny.

Mlle Annette Mathurin est retournée à Montréal après avoir passé une vacance d'une quinzaine à Montmagny, chez ses oncles, MM. Emile Masson et Frédéric Boulanger.

M. et Mme J. Bte. Dubé et leurs enfants, de Rivière du Loup, étaient au commencement de la semaine en visite chez leurs parents, M. et Mme Edmond Lafamme. Ils sont partis mardi pour un voyage de quelques jours à Ottawa, Saint-Hyacinthe et autres endroits.

Plusieurs propriétaires de bancs à l'Eglise déplorent le sans-gêne de certaines personnes qui, avant le dernier tinton de la cloche, vont s'installer à leur place, alors que celui qui paye son banc tous les ans est obligé de chercher ailleurs l'hospitalité. Il serait de bon aloi, pour ceux qui n'ont pas de bancs d'attendre que les gens soient placés et s'il reste des vides, qu'on les occupe, c'est très bien. A la messe paroissiale et à toutes solennités religieuses, il sera toujours convenu que les bancs ne seront pas à la disposition de quiconque, mais de ceux à qui ils appartiennent. Qu'on s'en souvienne pour ne pas encourir l'ennui de déménager.

Le Rév. Père Bacon, Dominicain, de Saint-Hyacinthe, était de passage à Montmagny au commencement de la semaine. Il est parti mardi soir pour accompagner M. le Notaire L. D. E. Rousseau dans un voyage au Lac Saint-Jean.

Initiation des Chevaliers de Colomb à Saint-Georges de Beauce.

Dimanche dernier, le 17 du courant, a eu lieu une initiation des Chevaliers de Colomb au Conseil de Saint-Georges de Beauce. Un grand nombre de nouveaux membres sont entrés dans les rangs de l'Ordre.

Un grand nombre de membres des Conseils voisins, soit de Québec, Lévis et Montmagny, avaient répondu à l'invitation de leurs confrères. Parmi ceux de Montmagny qui se sont rendus à cette initiation nous pouvons mentionner: Le Grand Chevalier du Conseil de Montmagny, M. Alex. Chouinard, avocat, MM. L. A. Pednault, J. A. Proulx, S. Sab, Narcisse Proulx, Ant. Paré, Ernest Paré, Albert Collin, Geo. Collin, Arthur Bernier, Odilon Gaudreau, Bernard Noël, C. E. Furois, etc.

Miles Blanche et Germaine Gaudin, de Saint-François, ont passé quelques jours les invitées de leurs cousines, Miles Yvonne et Lucienne Paré.

M. et Mme Grégoire Morin, de Chandler, comté de Gaspé, sont repartis vendredi dernier, après avoir passé quelques jours chez leur mère, Mme Vve Henri Morin.

Miles Ida et Eliane Mercier, de Berthier, étaient, cette semaine, les invitées de leur amie, Mlle Alida Caron.

La Révérende Soeur Thérèse-Elizabeth, de la Communauté des SS. de la Providence, de Joliette, est venue passer une huitaine chez sa mère, Mme Vve F. X. Laberge.

SEANCE

Hé, Pierre, as-tu acheté ton billet? — Quel billet? — Comment tu ne sais pas? Nos collègues donnent leur séance les 27 et 28 juillet prochains... et puis, il faut y aller.

— Bah, on va mourir de chaleur, par la saison qui court?

— Qu'en sais-tu à l'avance? Après tout cela vaut bien un peu de chaleur tu sais.

— Ah, d'ailleurs, c'est comme tout le reste, cette pièce-là.

— Ah, pour ça non, mon vieux, ce n'est pas comme le reste. Je t'assure que la pièce de nos Collégiens ne ressemble pas du tout au vulgaire vaudeville et aux farces triviales qu'on nous sert quelquefois.

D'abord nos Collégiens sont des jeunes gens distingués et sous le rapport de la distinction, il n'y a rien qui pêche dans leurs séances. Et puis, c'est qu'ils sont intéressants.

Ils ont toujours un sujet très heureusement choisi. Et cette année, m'a-t-on affirmé: "Le Solitaire des Tombeaux" surpasse toutes les pièces précédentes. Ils ont encore pour nous dédier des chansons comiques et une petite comédie intitulée: "Les deux extrêmes". Tiens écoute-moi, Pierre, je ne suis pas un badaud, ni un coureur de tout ce qui passe, mais je ne manquera pas la pièce des Collégiens pour tout l'or du monde.

On nous charge \$0.50 sous, mais ça vaut trois fois plus, si l'on tient compte du trouble qu'ils se donnent. Pierre, tu vas venir.

— Sais-tu que tu ferais un bon propagandiste.

— Bien sûr, que je fais de la propagande... gratuite par exemple, propagande de sympathie... d'admiration... De ce pas, je m'en vais chez Mademoiselle Valérie Dion, où se trouvent les plans de la salle, et je t'achète un billet; tu vas venir. On ne laisse pas passer ainsi et aussi bonnes aubaines.

— C'est bon.

— Et tu vas emmener les tiens.

— C'est bon.

— Et mardi après-midi, tu vas envoyer tes chers enfants. Ceci les intéressera et leur fera du bien.

— Ils iront.

C'est une brève de conversation. Fasse le ciel qu'elle suscite aux Etudiants des Collèges Classiques, à l'occasion de leur séance, les nombreux amis, qu'ils méritent.

"Jacques Bonsens."

Miles Alice et Anna-Marie Rochefort, du Cap de la Madeleine, étaient, dimanche chez leur tante Mme J. O. Nicole, en route pour le Bic, où elles sont actuellement les invitées de M. A. Dugal, gérant de la Banque Canadienne Nationale.

M. et Mme Albert McDougall, M. et Mme Edmond Beaudin et leur bébé, Marc-André, de Montréal, sont venus passer quelques jours chez M. François Casault.

M. Jos. C. Hébert, notaire, est revenu samedi de Québec, où il avait passé la semaine pour assister aux séances de la Chambre des Notaires et aux examens des Etudiants en Notariat.

M. et Mme Albert Casault, et leur fille, Yvette, de Montréal, ont passé une huitaine chez leur oncle, M. Frs Casault.

Mlle Mariette Giguère, de Montréal, est en promenade à Montmagny chez M. et Mme Adolphe Cloutier, et chez son amie, Mlle Lucette Couillard.

Mlle Marie-Jeanne Normand, de Trois-Rivières, est de passage à Montmagny, l'invitée de parents et amis.

Près de 250 amateurs de cartes s'étaient rendus à l'invitation des Dames organisatrices pour le Eucharistique-Concert donné lundi soir à la salle des Chevaliers de Colomb, au profit des œuvres du Dispensaire.

La partie de cartes fut des plus animée et les joueurs se disputèrent avec entrain les 60 magnifiques prix dont nous donnons la liste ci-après.

L'orchestre de Montmagny exécuta un programme intéressant de morceaux choisis. Après la cinquième partie, un chœur de voix mixtes rendit avec succès: "Le Carnaval de Venise", avec accompagnement par Mlle A. Tremblay, M. Edgar Bélanger, E. E. M., de Saint-Jean Port Joli, récita une pièce comique qui lui valut deux chaleureux rappels, et Mme Dr. Ouellet, de Saint-Michel, rendit avec beaucoup d'âme: "La Valse des Feuilles, de Faure", avec accompagnement par Mlle Tremblay.

Miles Alice Morency, Marguerite Charest, M. et Mme Jules Rousseau, ainsi que MM. Georges Morency et René Paré, de Québec, étaient dimanche de passage chez M. Joseph Paré.

Grande vente de tissus lavables pour vos robes d'été.

Des valeurs de \$0.60 pour \$0.35. Coton zéphir, \$0.35 pour \$0.22. Coton

zéphir \$0.25 pour \$0.19. Crêpe et voile imprimé de fantaisie double largeur, prix ordinaire, \$1.35 à \$2.00, réduit à \$0.75.

GEO E. FOURNIER,

Rue de la Gare, Montmagny.

Funérailles de Dame Henri Dubé:

Vendredi, le 15, à 9½ hres, ont eu lieu les funérailles de Mme Henri Dubé, née Alice Messervier, décédée le 12, à l'âge de 25 ans et 6 mois.

M. l'abbé N. Gariepy présida à la levée du corps. Le service fut chanté par M. l'abbé N. Gariepy assisté de MM. les abbés C. Leclerc et R. Rousseau, comme diacre et sous-diacre. Portait la croix M. Albert Deschamps. Les porteurs du corps étaient, MM. Welle Paquet, Henri Boullet, Adolphe Corneau et J. B. Coulombe. Conduisait le deuil son époux: M. Henri Dubé, son père M. William Messervier, ses frères: MM. Napoléon et William Messervier, son beau-père M. Félix Dubé, ses beaux-frères: M. Chs Eugène, Louis, Maurice, P. Emile et Rolland Dubé, ses oncles: MM. Joseph, Arthur et William Montminy.

Dans le cortège funèbre on remarquait: MM. L. D. E. Rousseau, N. P. J. C. Hébert, N. P. Maurice Rousseau, Adrien Normand, A. Coulombe, Edm. Laflamme, Alexandre Proulx, A. Laberge, Ph. Michaud, Paul Kirouac, Raul Corbin, Léandre Montminy, E. Dubé et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

Nos sincères sympathies à la famille en deuil.

Nous donnons ci-dessous la liste des offrandes déposées sur cette tombe.

Offrandes de messes: MM. Mmes William Messervier, Félix Dubé, MM. Chs E. et Louis Dubé, Lorenzo Messervier.

Bouquets spirituels: MM. et Mmes Nap. Messervier, Jos. Montminy, E. Boucher, St-Pierre, Arch. Montminy, Jos. Lebel, Pierre Létourneau, Miles Eliane Ouellet, St-Pierre, Amarilda Morissette, Corinne Caron, MM. Am. Blanchet, Jean Joncas, Emile Morissette.

Cartes de sympathies: MM. Mmes Ph. Labonté, Proculus Gasson, Geo. Olivier, Godias Gamache, Paul Kirouac, Jean M. Lacombe, Alf. Godin, Arthur Gamache, Johnny Robin, Ern. Gaumont, Jos et Timothée Gaumont, Emile Paquet, Ed. Langlois, Albert Deschamps, Eug. Gaumont, P. Gasson, fils, J. E. Dubé, C. Boullet, Emile Gaumont, Joseph Corneau, A. Arthur Corneau, Albert Godin, Joseph Beaudoin, Alfred Dutil, Arthur Robin Trs-Rivières, Louis Isabelle, Mmes Arthur Fournier, Nicolas Labonté, f. Johnny Corneau, C. Gaumont, Omer Bérubé, Xavier Paquet, Emile Robin, Miles Ern. Picard, Aline Picard, M. A. oulet, Dora Boudreau, M. A. Fournier, Simonne et Georgette Dubé, M. A. Montminy, Simonne Montminy, F. Montminy, Marg. Richard, Cécile Richard, Alice Vaudreuil, Québec, Y. Isabelle, MM. Narcisse Isabelle, A. Messervier, William Montminy.

M. et Mme Ernest Gaudreau nous ont quittés pour aller passer quelques mois à St-Paul du Buton.

Mme J. G. Dagneau, son fils Henri, de Québec, étaient dimanche dernier, les hôtes de M. le Dr et Mme J. M. Couillard.

Le 19 juillet courant M. Joseph Gaudreau fils de M. Joseph Gaudreau cult., de la paroisse de St-Thomas de Montmagny, conduisait à l'autel Mlle Marie Fiset, fille de Mme Solyme Fiset, aussi de Montmagny. La bénédiction nuptiale leur fut donnée en l'église de Montmagny par M. l'abbé Louis Fiset, curé de Ste-Hénédine et oncle de la mariée, M. Jos Gaudreau servait de témoin à son fils, et la mariée était accompagnée de son oncle M. Jos Fournier. La mariée portait un chic tailleur gris avec fourrure de renard et chapeau de cuille. Elle avait un magnifique bouquet de roses thé.

Après la messe, les mariés se rendirent à la demeure de Mme Fiset où un copieux déjeuner les attendait. Ils passeront la soirée chez le père du marié où la réception ne fut pas moins généreuse.

Nous offrons à M. et Mme Gaudreau, qui ont reçu de nombreux et riches cadeaux, nos plus sincères vœux de bonheur.

Baptêmes: L'épouse de M. Jos Gaudreau, cult., un fils Joseph, Alphonse. Parrain et marraine: M. et Mme Alph. Thi.

Le 14, a été baptisée Marguerite-Marie Jeanne Aimée, enfant de M. et Mme Eugène Côté. Parrain M. Jos Robin grand-oncle marraine Mlle Hélène Robin grand-tante de l'enfant.

Le 15, Joseph La Philippe, enfant de M. et Mme Louis Morin. Parrain et marraine M. et Mme Jos. Roy, oncle et tante de l'enfant.

Le 16, a été baptisé Marie, Simonne, Fernande, enfant de M. et Mme Paul Dion. Parrain et marraine M. et Mme Louis Arthur Dion grands parents de l'enfant.

M. et Mme Joseph Marticotte font part à leurs parents et amis de la naissance de trois fils baptisés comme suit: Joseph, Gérard Claude. Parrain: M. Louis Paradis, marraine: Mlle Philomène Joncas.

Joseph Louis Marie. Parrain: M. Chs Caron, marraine: Mlle Marie Gagné.

Joseph Robert, P. Emile. Parrain: M. Emile Lemieux, marraine: Mlle Catherine Paradis.

Le 18, a été baptisé Jos. Julien Roland, enfant de M. et Mme Proculus Simonneau. Parrain et marraine: M. et Mme Ph. Simonneau oncle et tante de l'enfant.

Le 19 M. Paul Casault unissait sa destinée à Mlle Marie Jeanne Cloutier, fille de feu M. Jos Cloutier. M. ernard Casault, servait de témoin à son frère et M. Jos Cloutier accompagnait sa sœur.

Le même jour, a été béni le mariage de MM. Gérard Casault de St-Frs d'Assise, avec Mlle Camilla Chabot. M. L. Casault servait de témoin à son fils et M. Ths Chabot accompagnait sa fille. Nos meilleurs vœux de bonheur.

Le 13, du courant est décédée Mme Désirée Fournier née Zélie Talon, à l'âge de 79 ans et 5 mois. Son service et sa sépulture ont eu lieu le 16 au milieu d'un grand concours de parent et d'amis.

A la famille en deuil nous offrons nos meilleurs sympathies.

Nos sincères condoléances à M. et Mme Jules Coulombe qui ont eu la douleur de perdre leur fille Marie Claire à l'âge de 4 ans après quelques jours de maladie.

Mercredi à huit heures a été chanté le service anniversaire de Mlle Florence Coulombe fille de M. Dydim Coulombe.

(Suite à la page 5)

À VENDRE

Un emplacement sur la route régionale entre Berthier et Montmagny, endroit idéal pour résidence d'été ou pour quelqu'un qui voudrait faire de l'agriculture, à vendre à bon marché et à conditions faciles.

S'adresser à: Rousseau & Hébert, Notaires, Montmagny.

J. N. O.

GAGNEZ \$15.00 À \$20.00 PAR SEMAINE

Nous paierons \$15. à \$20. par semaine pour vos moments de loisir, à la maison. Pas de sollicitation. Travail facile. Ecrivez immédiatement. Aucune obligation.

The Auto Knitter Hosiery Company Dept 40

TORONTO.

J. N. O.

NUMÉRO GAGNANT 1036

Au Deuxième Tirage de la Four-naise donnée par la Cie Bélanger, à la Société Saint-Vincent de Paul, le No 1036 est le numéro gagnant. La personne qui possède ce numéro voudra bien le réclamer d'ici le 28 juillet.

EMILE BOULANGER, Montmagny.

TERRE À VENDRE

Une terre en culture de 2 arpents et 2 perches de longueur sur 40 arpent de profondeur, située dans le rang du Village à 3 milles de l'Eglise de Montmagny avec roulant de ferme, comprenant voitures d'été et voitures d'hiver, herse à ressort, semoir, voitures d'ouvrage, chevaux, 7 vaches, 1 taure, 4 moutons, 5 porcs, etc; grande neuve. Aussi une terre à bois de ½ arpent sur 40, située sur la 3ème concession. Le tout à vendre à très bon marché.

S'adresser à: Rousseau & Hébert, Notaires, Montmagny.

J. N. O.



J'ai constamment en mains renards noirs argentés enregistrés. Une visite à mon ranch est sollicitée. Satisfaction garantie. Ecrivez à: La Ferme de Renards Argentés, C. E. Bouchard, Prop. Ste-Anne de la Pocatière P. Q. 20 août P.

SAINT-PIERRE

M. et Mme Jos. Guay de Québec, sont en promenade chez leur mère, Mme Vve Jos. Brelon.

M. Hormidas St-Pierre, de Montmagny, était, la semaine dernière, l'hôte de son père, M. Ernest St-Pierre.

Mme Alphée Collin, M. Edgar Collin, Mlle Cécile Collin et M. Sylvio Hamel sont allés à Montréal la semaine dernière, en visite chez Mme J. N. E. Gélinais. Ils ont fait le trajet en auto.

Mme X. Létourneau, de Massanville, est venue passer une huitaine chez M. Alfred St-Pierre.

M. Picard de Québec, était par ici mardi, envoyé par le Ministère de l'Agriculture, pour voir à faire les travaux nécessaires de la Rivière à la caille.

TROIS SAUMONS STATION

M. l'abbé Amédée Caron de Saint-Victor de Tring, passe quelque temps chez son frère, M. Auguste Caron.

M. et Mme Irénée Leclerc sont partis mercredi dernier, pour un voyage au Lac St-Jean, chez leur fille, Mme Thomas Louis Bouchard.

Mlle Régina Cloutier est allée au Congrès Eucharistique de la Rivière du Loup, dimanche le 10.

M. Louis Dubé et sa famille, sont allés à Tourville dimanche dernier.

Mme Emilius Blanchet et son fils, Louis-Emile, est en promenade chez ses frères, MM. Auguste et Léonce Caron.

M. Gérard Cloutier était de passage dans sa famille dimanche.

M. et Mme Edouard Caron sont allés à St-Valier mercredi dernier.

Mlle Thérèse Caron est revenue de Tourville, où elle a passé une quinzaine chez sa tante, Mme Maxime Caron.

LA DURANTAYE

Va et vient

Miles Annette et Simonne Fortin, de Saint-Côme, sont en promenade chez leur oncle, M. Fidèle Lacroix.

Miles Adrienne Frenette et Bernadette Paquet, étaient en visite dimanche, chez M. Léon Lacroix, à l'occasion de la bénédiction des Cloches.

Le chapelot promis à la jeune fille qui vendrait plus de Tag-day à la bénédiction des cloches a été gagné par Mlle Claire Bouchard.

Le miroir qui a été rafflé dimanche a été gagné par Mlle Année Bégin de Lévis.

BEURRE ET FROMAGE

Etes-vous au courant de tous les avantages que peut vous offrir la Coopérative Fédérée?

Savez-vous que depuis sa fondation aucune maison n'a payé une plus haute moyenne de prix pour le beurre et le fromage?

Elle vend pour le cultivateur, au profit du cultivateur.

C'est pourquoi elle est sans rivale pour la haute moyenne et la régularité de ses remises.

Encouragez la Coopérative! Consignez-lui vos produits!

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

114, St-Paul-Est, MONTREAL

Il y a Toujours une Raison!



"Embouteillage"

A la Brasserie Dow, les bouteilles sont lavées et stérilisées — d'où leur parfaite propreté.

Chaque bouteille est l'objet d'un examen minutieux, à l'aide de puissantes ampoules électriques, et, tant qu'elles ne sont pas pleines et scellées, nulle main ne les touche.

Dow

Old Stock Ale
mûrie à point

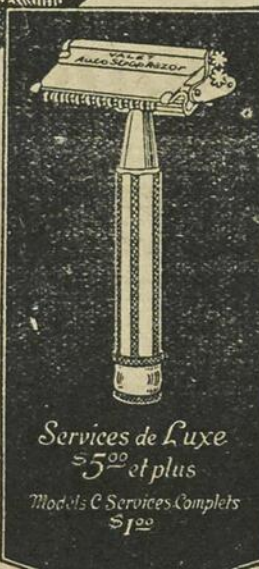
Prime par la Force et par la Qualité

CONSERVE AU VISAGE SA JEUNESSE

Un bon rasage assouplit et protège la peau



Les hommes de tous les âges, mais ayant la figure jeune, commencent leur journée avec un sentiment de juste fierté, lorsqu'ils s'emparent de leur joli rasoir Valet Auto-Strop. Le repassage de la lame à quelque chose qui plait tout particulièrement — en un instant, elle a retrouvé son merveilleux tranchant. Puis le rasage lui-même s'opère promptement — EXACTEMENT COMME IL FAUT — laissant la peau douce et veloutée et gardant au visage son air de jeunesse et de fraîcheur. Il ne reste plus ensuite qu'à nettoyer le rasoir, sans rien enlever ni remettre en place, et à le ranger.



Une lame bien repassée conserve au visage sa fraîcheur

Rasoir Valet Auto-Strop

S'ajuste lui-même

GARANTIE

Nous désirons que chaque personne qui fait usage du Rasoir Valet Auto-Strop en soit toujours enthousiaste. Si l'arrivait quelque chose à votre Rasoir qui l'empêcherait de vous donner un service parfait, renvoyez-le-nous et nous vous le retournerons comme neuf sans qu'il vous en coûte un sou.

(103-7) AUTOSTROP SAFETY RAZOR CO., LIMITED, Toronto, Canada